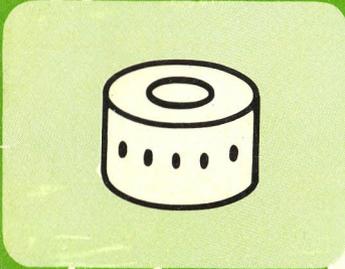
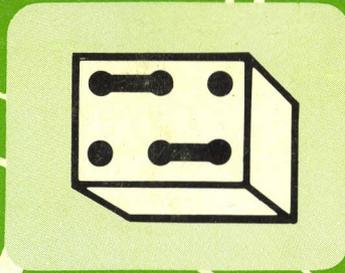
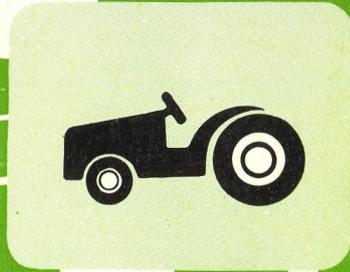
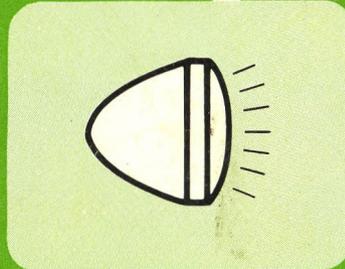


RENAULT
R 781 (R 7591)
R 781-4 (R7594)



15



RENAULT motoculture

Vous trouverez dans ce livret les instructions d'utilisation et d'entretien qu'il est indispensable de connaître pour obtenir de votre tracteur le meilleur rendement.

Si vous désirez une documentation complémentaire ou si vous avez besoin d'un technicien expérimenté ayez recours à votre agent Renault, vous êtes assuré de sa compétence et de son dévouement.

N'hésitez pas à le consulter . . .

RENAULT

R 781 (R 7591)

R 781-4 (R7594)

Réf. : 77 01 434 734

Important !

N'oubliez pas de vous faire remettre la **carte de garantie** de votre tracteur. Les coupons chèques qui y sont joints vous permettent d'obtenir **gratuitement** les conseils de mise en main ainsi que les révisions du 1^{er} mois (ou après 30 heures) et du 6^e mois.

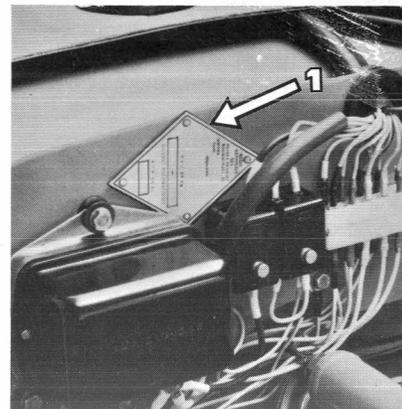
Les révisions sont **obligatoires** sous peine de perdre le bénéfice de la **garantie**.

Pour toute correspondance indiquer :

– le symbole du tracteur et son type.



– le numéro du moteur (2)



– le numéro de châssis (1)

SOMMAIRE

Identification	1
Poste de conduite et commandes	4
Poste de conduite arrière	5
Récepteurs et témoins de contrôle	6
Cabine de sécurité	7
Siège conducteur	8

UTILISATION

Vérifications avant utilisation	9
Moteur : Démarrage - Arrêt	10
Boîte de vitesses	11
Conduite	12
Blocage de différentiel	13
Pont avant	13
Prise de force arrière	14-15
Consignes d'adaptation et de réglage des outils	16-17
Attelage automatique	18
Entre pneus et voie en labour	19
Voie avant	20
Voie arrière	21
Réglages de la voie avec roues hélicoïdales	22
Lestage	23
Montage de masses supplémentaires	24
Pression des pneumatiques	25
Relevage hydraulique "Tracto-Control"	26-27-28
Distributeurs auxiliaires	29
Consignes particulières	30-31

ENTRETIEN

Tableau de préconisation des lubrifiants	33
Opérations d'entretien des 200 premières heures	34
Opérations d'entretien après le 6 ^e mois	35
Opérations périodiques	36 à 39

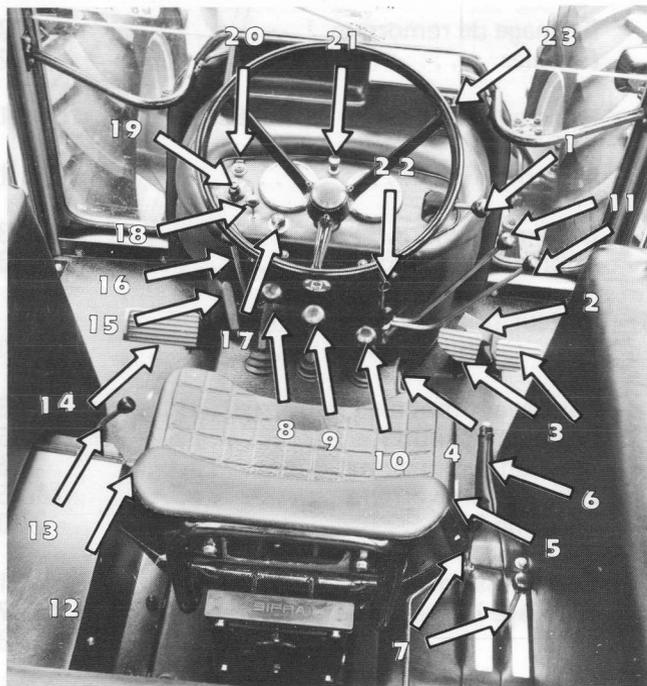
CARACTÉRISTIQUES

Dimensions et poids	50
Capacités	50
Moteur	50
Embrayage	51
Boîte de vitesses	51
Pont arrière	51
Pont avant	51
Direction	51
Essieu avant	51
Tableau des vitesses d'avancement	51
Relevage "Tracto-Control"	52
Prise de force	52
Freins	52
Équipement électrique	52-53

INDEX ALPHABÉTIQUE

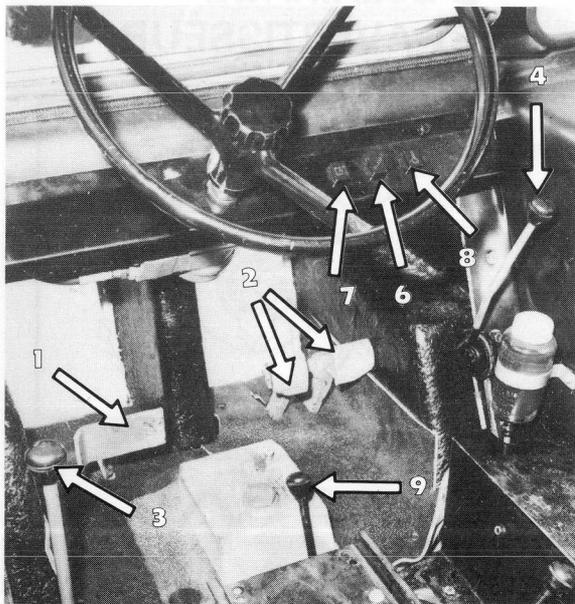
A – Accumulateurs	38	Freinage de remorque	29
Alternateur	31	Fusibles	52
Arrêt du moteur	10	G – Graissage (consignes particulières)	31
Arrêt du tracteur	12	I – Identification	1
Attelage automatique	18	L – Lestage	23
B – Boîte de vitesses	11-51	Lubrification (tableau)	33
C – Cabine (équipements intérieurs)	7	M – Moteur (Mise en marche - Arrêt - Utilisation)	10
Capacités	50	P – Pont avant moteur (crabotage)	13
Caractéristiques générales	50	Poste de conduite	4-5
Conduite	12	Pression des pneumatiques	25
Consignes d'adaptation des outils	16-17	Prise de force arrière	14-15
Consignes particulières	30-31	Purge de l'air	30
Combustible	32	R – Refroidissement	31
Commandes	4	Relevage hydraulique "Tracto-Control"	26-27 -28
Cartouches filtrantes	32-44-45	T – Tableau de bord	6
D – Différentiel	13	V – Voies Détermination de la voie	19
Direction	31	Voie avant variable	20
Distributeurs auxiliaires	29	Voie arrière variable	21
E – Electricité	52-53	Mise à la voie avec roues à rampes hélicoïdales	22
Entretien	32 à 49		
Entretien des 200 premières heures	34		
Entretien après le 6 ^e mois	35		
Entretien périodique	36 à 49		
Entre pneus	19		
F – Freins	12		

POSTE DE CONDUITE ET COMMANDES

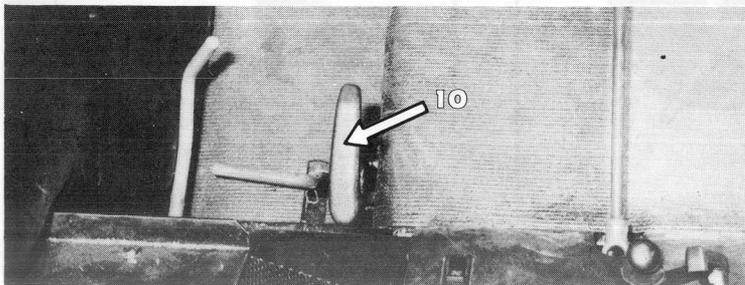


- 1 - Manette de commande d'accélérateur.
- 2 - Loquet d'accouplement des pédales de frein.
- 3 - Pédales de freins droite et gauche.
- 4 - Pédale d'accélérateur.
- 5 - Levier de blocage de différentiel.
- 6 - Levier de frein à main.
- 7 - Leviers de commande du relevage hydraulique.
- 8 - Levier de sélection des gammes.
- 9 - Levier d'inverseur de marche.
- 10 - Levier de changement de vitesses.
- 11 - Leviers de distributeurs auxiliaires.
- 12 - Levier de crabotage du pont avant (R 751-4) .
- 13 - Levier de sélection prise de force.
- 14 - Pédale de débrayage avancement.
- 15 - Poignée de débrayage prise de force.
- 16 - Levier de commande valve de freinage.
- 17 - Bouton de commande des clignotants.
- 18 - Tirette d'arrêt moteur.
- 19 - Commutateur d'éclairage et avertisseur.
- 20 - Prise de courant.
- 21 - Bouton du signal de détresse.
- 22 - Contacteur général à clé de chauffe et de démarrage.
- 23 - Commandes d'essuie-vitre lave-vitre.

POSTE DE CONDUITE ARRIÈRE (commandes et voyants)



1. Pédale de débrayage.
 2. Pédales de frein.
 3. Levier inverseur de marche
 4. Manette d'accélération.
 5. Levier de frein à main.
- Voyants de :
6. contrôle d'huile
 7. charge batterie.
 8. Température de l'eau.
 9. Levier de réglage du siège.
 10. Levier de débrayage prise de force.

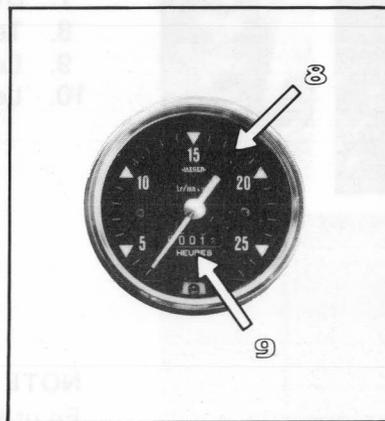
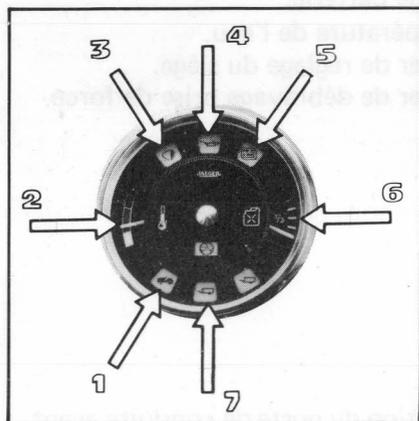


NOTE :

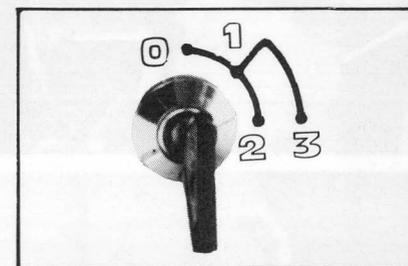
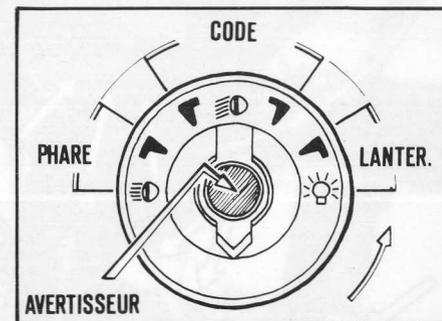
En utilisation du poste de conduite avant, le volant du poste arrière doit être immobilisé au moyen du loquet de blocage.

RÉCEPTEURS ET TÉMOINS DE CONTRÔLE

1. Répétiteur de clignotant tracteur et feux de détresse.
2. Récepteur de température.
3. Témoin de phares.
4. Témoin de pression d'huile.
5. Témoin de charge.
6. Récepteur de jauge à combustible (ne fonctionne qu'avec le contact).
7. Répétiteur de clignotant 1ère remorque.
8. Compte-tour.
9. Totaliseur d'heures.



COMMUTATEUR D'ÉCLAIRAGE ET AVERTISSEUR



- 0 - Stop (circuit électrique coupé)
- 1 - Marche - contact établi
- 2 - Chauffe
- 3 - Démarrage

CABINE DE SÉCURITÉ

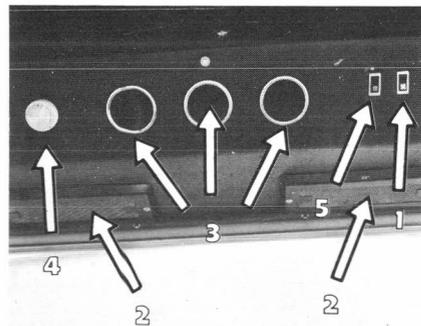
COMMANDE DES DIFFERENTS EQUIPEMENTS

VENTILATION :

- 1 - Interrupteur de ventilation.
- 2 - Grilles d'aspiration
- 3 - Volets orientables de refoulement d'air.

– Plafonnier : (4)

– Phare de travail
Contacteur : (5).



LAVE VITRE :

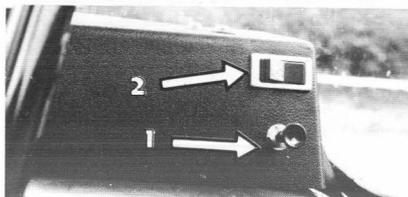
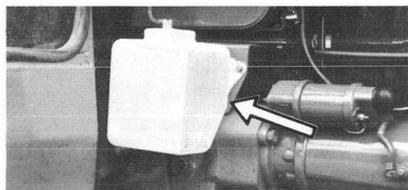
Réservoir : Situé sur le côté gauche du moteur, à l'avant de la cabine.

Pour le remplissage, utiliser de l'eau additionné d'un produit spécial lave vitres. L'Hiver ce produit doit être anti-gel.

Commande : au tableau de bord (1).

ESSUIE VITRE :

Commande au tableau de bord (2)



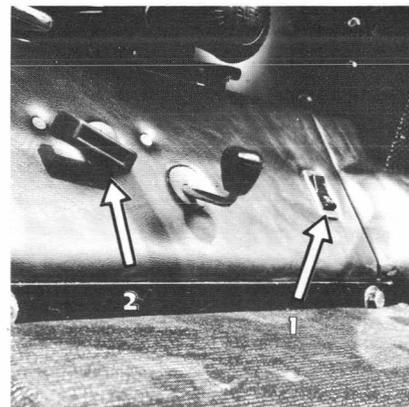
CHAUFFAGE :

Commandes :

- 1 - Interrupteur de ventilation.
- 2 - Robinet d'eau chaude.

Rouge : Chaud

Bleu : Froid.



SIÈGE CONDUCTEUR

Le siège est réglable :

- 1) position (manette 1)
- 2) souplesse (vis 2)
- 3) hauteur du dossier (3).

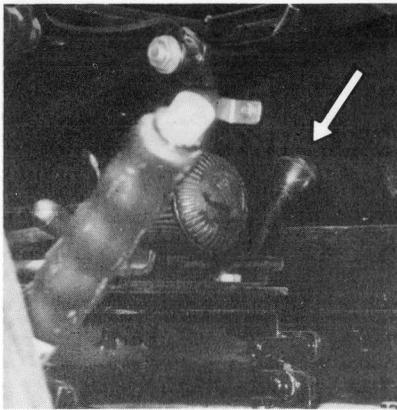
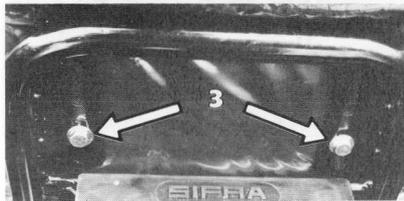
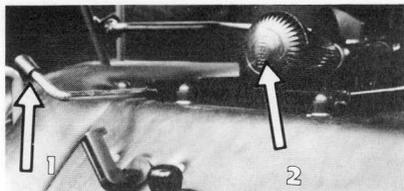
EN VERSION DOUBLE POSTE DE CONDUITE :

Le siège dispose des mêmes réglages (1) (2) et (3) que la version normale.

Le siège s'utilise en poste de conduite avant comme en poste de conduite arrière.

Il suffit de le faire pivoter dans un sens ou dans l'autre.

L'immobilisation du siège est obtenue par l'intermédiaire du verrou de blocage.



UTILISATION

AVANT UTILISATION EFFECTUER LES VÉRIFICATIONS SUIVANTES :

– Radiateur :

- Vérifier le niveau d'eau.

– Moteur :

- Vérifier le niveau d'huile moteur
- Vérifier le niveau d'huile du filtre à air.
- Vérifier la quantité de combustible du réservoir (*jauge au tableau de bord*).

NOTA :

Eviter de vider complètement le réservoir car il serait nécessaire de purger le circuit d'injection.

- Vérifier que le robinet de combustible est bien ouvert.
De plus, et pour des raisons de sécurité ;

METTRE :

- Le levier de changement de vitesses au point mort.

- Le levier de sélection de prise de force au point neutre.
- La poignée de prise de force en position embrayée.

PNEUMATIQUES :

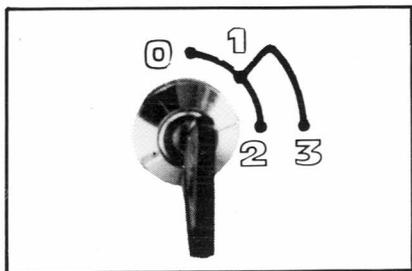
- Vérifier que la pression des pneumatiques correspond au travail à effectuer.

MOTEUR

DEMARRAGE

Moteur Froid :

- Manette d'accélération, (position maxi).
- Commande "stop" repoussée.
- Tourner la clé en position marche (1).
 - Le contact est établi.
 - Les voyants rouge et vert s'éclairent.
- Continuer à tourner la clé en position chauffe (2), la maintenir pendant 15 secondes.
- Exercer une légère pression et tourner la clé en position démarrage (3).



Dès les premières explosions :

- Lâcher la clé, elle revient en position marche (1) les voyants rouge et vert s'éteignent.
- Laisser tourner le moteur 2 à 3 minutes à régime moyen.

Le moteur peut alors être utilisé.

Nota :

Ne pas emballer le moteur à vide sous prétexte d'accélérer son réchauffage.

Moteur chaud :

- Accélérer légèrement.
- Mettre le contact (position 1)
- Enfoncer et tourner la clé en position démarrage (3).

Arrêt :

- Ramener la manette d'accélérateur en position ralenti.
- Tirer le bouton de commande de stop.
- Tourner la clé du contacteur général.

Nota :

Si le moteur a fonctionné longtemps à pleine charge, ne l'arrêter qu'après l'avoir laissé tourner au ralenti pendant deux ou trois minutes.

Attention :

Ne pas utiliser les gaz d'échappement comme énergie pour l'entraînement de machines à traire ou autres machines.

Le constructeur décline toute responsabilité en cas d'accident consécutif à une telle utilisation qui entraîne la perte du bénéfice de la garantie pour le moteur.

BOÎTE DE VITESSES

La boîte de votre tracteur donne 12 vitesses avant et 12 vitesses arrière, si vous avez la boîte standard.

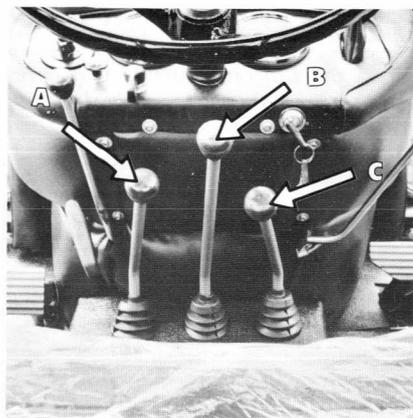
Elle donne 16 vitesses avant et 16 vitesses arrière si vous avez l'option extra-lente.

Cette boîte est commandée par 3 leviers :

Levier A : Sélection des gammes.

Levier B : Inverseur.

Levier C : Sélection des vitesses.



LEVIER A :

Sélection des gammes :

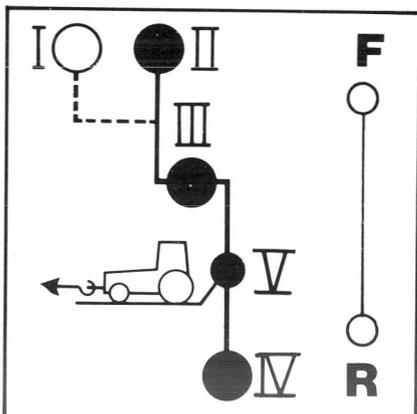
5 positions :

- 1 - Extra-lente.
- 2 - Lentes.
- 3 - Champs.
- 4 - Route.
- 5 - Remorquage.

Ce levier se manoeuvre tracteur à l'arrêt et avancement débrayé.

Position remorquage :

En cas de remorquage du tracteur il est impératif de positionner le levier A comme indiqué ci-dessous. Ceci afin de ne pas détériorer la boîte de vitesses.



LEVIER B :

Inverseur de marche :

Placer le levier dans le sens de marche que l'on désire adopter. Ce levier se manoeuvre tracteur à l'arrêt, avancement débrayé.

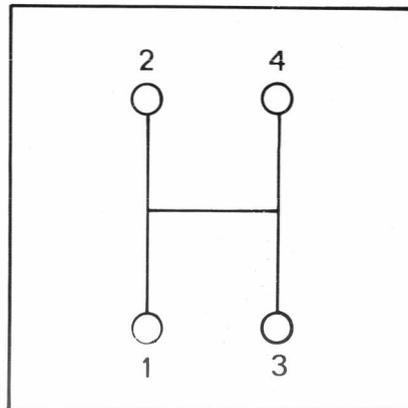
LEVIER C :

Sélection des vitesses :

Le passage des vitesses peut s'effectuer tracteur en marche. Les 4 vitesses étant synchronisées.

VITESSES D'AVANCEMENT

Voir tableau au chapitre CARACTERISTIQUES page 51.



CONDUITE

a) REGIME MOTEUR :

Pour que votre moteur vous donne le maximum de rendement et se maintienne en bon état de marche, faites-le tourner au régime nominal, c'est-à-dire accélérateur à fond. Pour éviter son encrassement ne pas le laisser tourner longtemps au ralenti.

b) SURVEILLANCE DES TEMOINS DE CONTROLE.

● Témoin de pression d'huile

– Si le feu témoin de pression d'huile s'allume (voyant rouge) **ARRETER IMMEDIATEMENT** et faites appel à votre Agent RENAULT.

● Témoin de charge

– Si le feu témoin de charge s'allume, vérifier l'**ETAT** et la **TENSION** de la **COURROIE** de l'alternateur.

Si son état est normal, il y a présomption d'avarie à l'alternateur ou au régulateur.

FAIRE VERIFIER IMMEDIATEMENT CES APPAREILS PAR VOTRE AGENT RENAULT.

Récepteur de température :

A l'arrêt ou au démarrage l'aiguille se trouve à la position normale (zone verte). Il n'y a danger que lorsque l'aiguille est dans la zone rouge (si le cas se produit consulter immédiatement votre Agent RENAULT.

FREINS :

– Sur route :

Les 2 pédales de freins doivent être accouplées.

– Au champ :

Vous tournerez plus court en appuyant sur la pédale qui commande le frein de la roue intérieure au virage.

ATTENTION :

Dans une déclivité :

Ne jamais laisser le tracteur descendre librement entraîné par la pente :

1 - Avec le levier de vitesses au point mort.

Motif : Risque de perte d'adhérence et possibilité d'emballement du tracteur.

2 - Avec levier de vitesses engagé sur une vitesse lente et avancement débrayé.

Motif : Régime de rotation de la transmission 2 ou 3 fois plus élevé que le maximum donné par le moteur. Risque de centrifugation des garnitures de l'embrayage.

Pédale de débrayage :

Ne pas l'utiliser comme repose pied.

ARRET DU TRACTEUR.

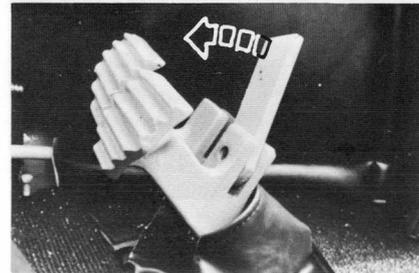
– Ramener la manette d'accélérateur au ralenti.

– Mettre le levier de sélection des vitesses au point mort.

– Serrer le frein d'immobilisation

NOTA :

Dans une pente, nous vous conseillons même dans le cas d'un arrêt de courte durée, d'arrêter votre moteur, et d'enclencher une vitesse.



BLOCAGE DE DIFFÉRENTIEL

Dans un passage difficile, il est possible de rendre solidaires les 2 arbres de roue (pour annuler l'effet de différentiel).

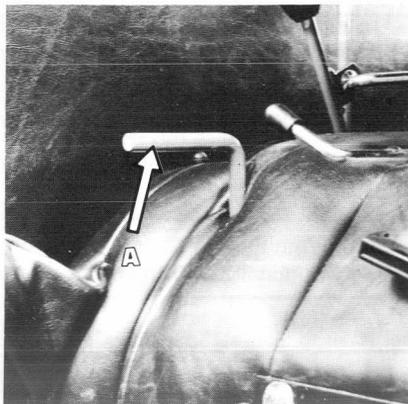
NOTA :

N'attendez pas qu'une roue patine pour bloquer le différentiel.

BLOCAGE :

- Réduire la vitesse
- Tirer sur le levier (A)

Le blocage est maintenu automatiquement. Il n'est pas nécessaire de tenir le levier.



DEBLOCAGE :

Pour libérer le blocage en cours de travail et obligatoirement en bout de champ avant de tourner :

- Exercer une pression sur une pédale de frein ;
- Si le blocage ne se libère pas, exercer une pression sur l'autre pédale.

IMPORTANT :

Le blocage de différentiel n'est à utiliser qu'en ligne droite. Il doit obligatoirement être libéré avant toute manœuvre du volant.

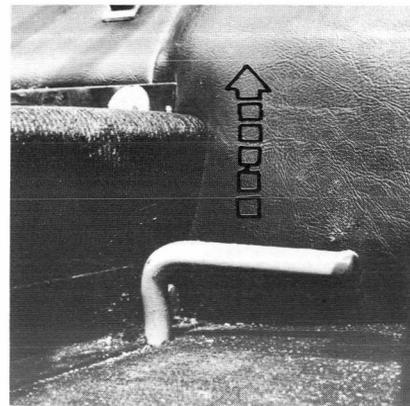
PONT AVANT

CRABOTAGE :

- Arrêter le tracteur.
- Débrayer l'avancement.
- Craboter le pont avant en tirant le levier vers le haut.

DECRABOTAGE :

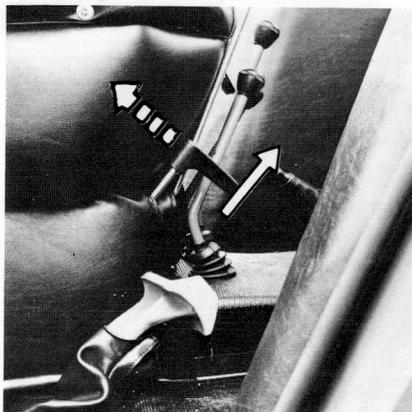
- Opération inverse.



PRISE DE FORCE ARRIERE

Pour débrayer : tirer à fond la poignée vers soi. Elle reste verrouillée. Pour embrayer : tirer vers soi et soulever la poignée. La ramener progressivement.

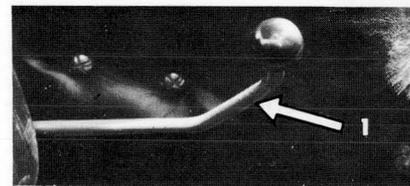
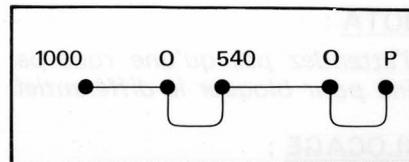
Attention : ne jamais laisser débrayé si la prise de force n'est pas utilisée. Les manoeuvres devront être effectuées rapidement pour ne pas laisser le levier en position débrayée plus d'une minute.



SELECTION DE LA VITESSE D'UTILISATION :

A la gauche du conducteur se trouve le levier de sélection (1) des différentes vitesses de rotation de la prise de force.

Pour sélectionner : débrayer et amener le levier en face de la position choisie.

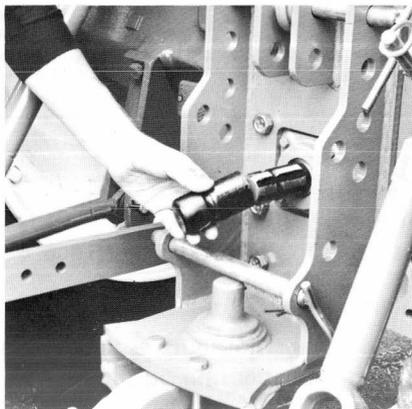


Position du levier	Régimes obtenus
1 000	1 000 tr/mn pour 2 120 tr/mn moteur 1 105 tr/mn pour régime nominal 2 350 tr/mn
0	Point neutre
540	540 tr/mn pour 1 980 tr/mn moteur 640 tr/mn pour régime nominal 2 350 tr/mn
0	Point neutre
P	Proportionnelle à l'avancement du tracteur.

ATTENTION !

POUR EVITER TOUT ACCIDENT !

- Mettre la prise de force au **point neutre** avant de descendre du tracteur.
- Pour toute intervention sur l'outil (réparations réglages etc. .) mettre la prise de force au **point neutre**.
- Si la prise de force n'est pas utilisée, laisser l'arbre **recouvert de son bouchon protecteur**.

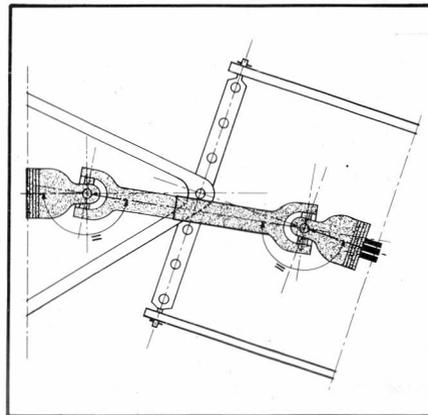
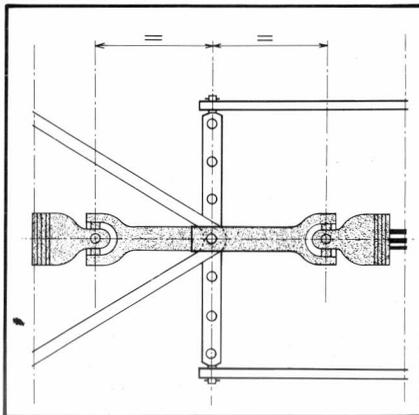


ATTELAGE ET REMORQUAGE D'OUTILS A PRISE DE FORCE.

1 - L'arbre à cardan doit toujours se trouver dans l'axe tracteur outil.

2 - Les 2 joints homocinétiques doivent être à égale distance du point de rotation.

En virage les angles formés par les joints de l'arbre doivent être égaux.



CONSIGNES D'ADAPTATION ET DE RÉGLAGE DES OUTILS.

Pour obtenir un rendement maximum de l'ensemble tracteur outil, c'est-à-dire : **stabilité, adhérence, pénétration de l'outil, fonctionnement du Tracto-control**, certaines conditions doivent être remplies.

- 1) - La voie du tracteur.
 - Le lestage.
 - Les pressions de gonflement des pneumatiques.

Doivent correspondre au travail à réaliser.

- 2) - L'outil utilisé doit être correctement attelé.

POUR CELA, RESPECTER LES CONSIGNES SUIVANTES :

a) Position de l'attelage en travail.

Bielles de traction :

A = jusqu'à 1,5 cm B = jusqu'à 6,5 cm.

En règle générale elles doivent tendre à se rapprocher de l'horizontale.

Hauteur des points de traction sur l'outil.

- Dépend de la profondeur de travail.
- Dépend de la monte de pneumatiques.

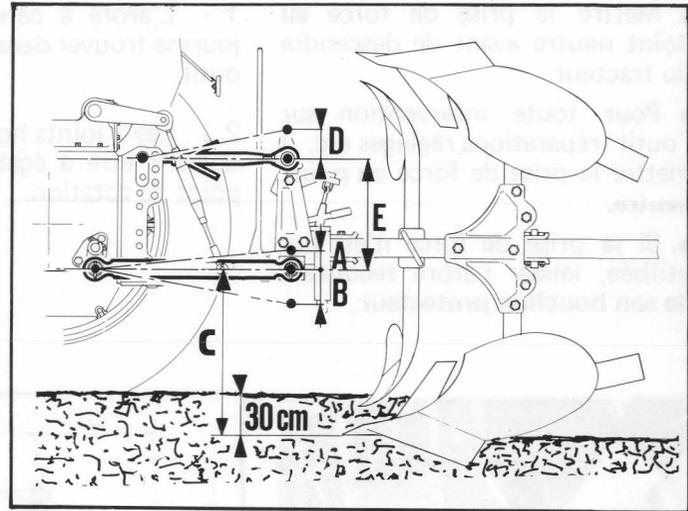
Choisir les points de traction sur l'outil de manière à respecter la position des bielles de traction en travail et en essayant de rapprocher le plus possible l'outil du tracteur.

C = (profondeur 30 cm) Pneumatiques 16,9/34 : 57 cm
13,6/38 :

Bielle de 3^{ème} point :

D = de l'horizontale à 5 cm.

Réglage : La bielle de 3^{ème} point doit être fixe. Sa longueur doit être réglée avant le travail.



Outil posé sur sol plan.

Bâti de l'outil parallèle au sol.

La chape des têtes d'outil doit être bloquée en travail.

Les outils ne doivent pas avoir de roue de terrage à l'avant.

Hauteur de potence :

Bielle de troisième point au point supérieur : E = 62,5cm.
(La bielle de 3^{ème} point peut occuper une ou plusieurs positions sur le tracteur).

NOTA :

Pour une charrue reversible, il est nécessaire de vérifier que le retournement est correct. (Hauteur de levée suffisante).

La hauteur de levée peut être augmentée en accentuant l'inclinaison de la bielle de 3^e point tout en restant dans les limites admises.

NOTA :

Cas particulier : Travail à grande profondeur.
Pour conserver une position correcte des bielles de

traction avec des outils à grand dégagement dont la profondeur de travail sur guéret est supérieure à 20 cm (sous-soleuse, chisel. . .), il est nécessaire de modifier la hauteur des points de traction donnée page précédente de la manière suivante :

Ajouter à la cote 57 la différence entre la profondeur choisie et 15 cm.

Exemple : Pour un sous-solage à 60 cm la hauteur des points de traction sera : $57 + (60 - 15) = 102$ cm.

b) Position des bras de relevage :

Réglage : l'outil étant attelé, posé au sol, régler la longueur des tirants de manière à amener l'extrémité des bras de relevage à 3 ou 4 cm de la partie supérieure du carter relevage.

$F = 3 \text{ à } 4 \text{ cm.}$

c) Rigidifications.

Rigidifications extérieures par barres :

(ne conviennent pas pour les terrains à forte pente).

Avec charrues à socs :

X = JEU IMPORTANT : (pas de bridage de l'attelage en travail).

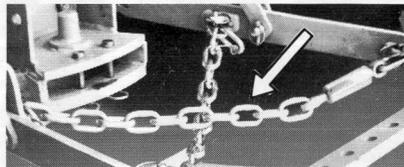
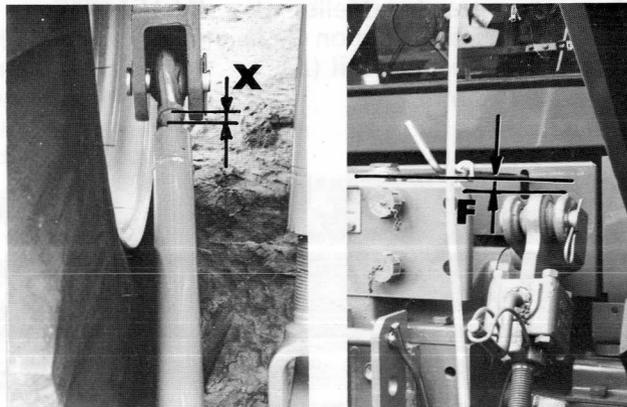
Avec outils devant être immobilisés :

X = JEU TOTAL 1 cm outil levé (pour permettre le fonctionnement correct du Tracto-control).

Attention : des rigidifications trop serrées peuvent empêcher le relevage de descendre.

Avec charrues à socs : chaînes libres.

Avec outils devant être immobilisés : chaînes tendues.

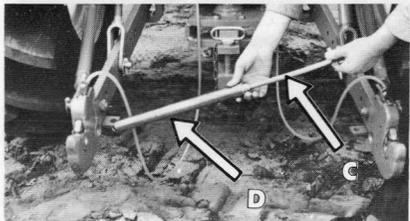
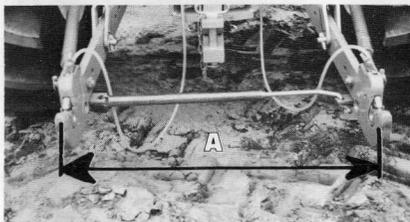


ATTELAGE AUTOMATIQUE

L'attelage automatique permet de dételer et d'atteler un outil donné avec rapidité.

Conditions à remplir :

- Attelage préalablement réglé pour une utilisation correcte de l'outil (voir page 16 et 17).
 - Bielle de 3^e point réglée en longueur.
 - Largeur entre bielles de traction réglée en fonction de la norme d'attelage de l'outil (A).
- Norme 1 : 718 mm
Norme 2 : 870 mm
Norme 3 : 1010 mm.

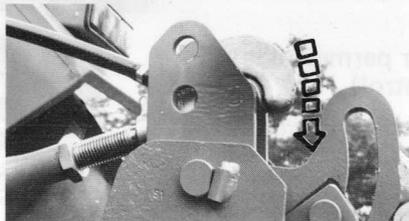
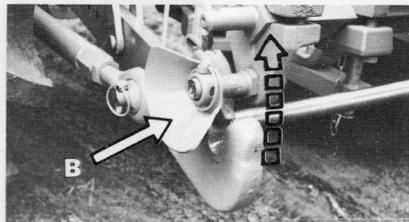


La largeur entre bielles de traction correspondant à la norme d'attelage de l'outil, se règle en vissant ou dévissant la tringle (C) du ressort (D).

- Les tulipes de centrage doivent être montées sur l'outil (B).
- Câble de déverrouillage à distance monté sur les embouts.

ATTELAGE

- Bloquer la bielle de 3^e point en position haute.
- Amener le tracteur en position par rapport à l'outil.
- Avec le levier d'affichage de

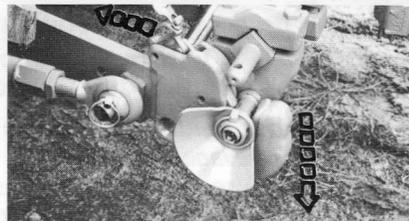
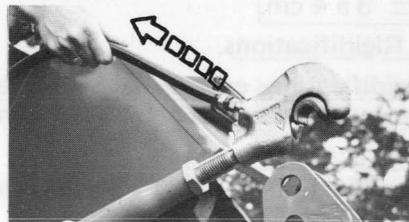


position lever l'attelage jusqu'à enclenchement du verrouillage des embouts.

- Abaisser l'attelage.
- Enclencher l'embout de la bielle de 3^e point.

DETELAGE

- Poser l'outil.
- Déverrouiller l'embout de la bielle de 3^e point en tirant sur le câble.
- Déverrouiller les embouts des bielles de traction en tirant sur le câble.
- Abaisser l'attelage.
- Relâcher le câble.
- Avancer.



ENTRE PNEUS ET VOIES CONSEILLÉS EN LABOUR

(avec charrues à socs portées)

En labour, l'entre-pneus du tracteur varie en fonction de la largeur de travail par corps de la charrue et du nombre de corps.

NOTA 1 :

Un entre pneus correct permet un bon réglage latéral de la charrue.

Le réglage latéral doit être tel que les réactions du sol sur l'outil ne doivent pas créer de réactions latérales sur le tracteur et tendre

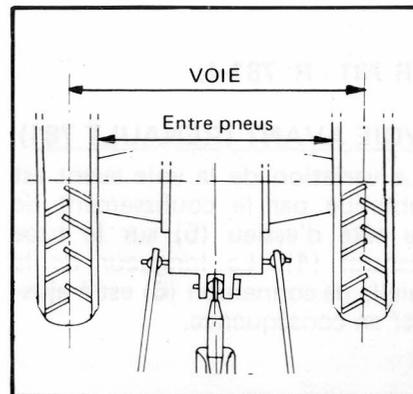
à le faire dévier vers la gauche ou vers la droite, tout en absorbant une partie de la force de traction.

NOTA 2 :

La voie à réaliser est égale à l'entre pneus plus une largeur de pneumatiques.

VOIE AVANT.

La voie avant doit être égale à la voie arrière ou légèrement supérieure.



NOMBRE DE CORPS	LARGEUR DE TRAVAIL PAR CORPS														
	11 "			12 "			13" - 14 "			16 "			18 "		
	ENTRE PNEUS	Voie avec pneus		ENTRE PNEUS	Voie avec pneus		ENTRE PNEUS	Voie avec pneus		ENTRE PNEUS	Voie avec pneus		ENTRE PNEUS	Voie avec pneus	
16,9 34		13,6 38	16,9 34		13,6 38	16,9 34		13,6 38	16,9 34		13,6 38	16,9 34		13,6 38	
MONO-SOC							900	1300	1300	950	1400	1300	1050	1500	1400
BI-SOC	850 à 900	1300	1300	900 à 1000	1300 à 1400	1300	900 à 1050	1300 à 1500	1300 à 1400	1000 à 1150	1400 à 1500	1300 à 1400	1100 à 1250	1500 à 1700	1400 à 1600
TRI-SOC	900 à 1050	1400 à 1500	1300 à 1400	950 à 1100	1400 à 1500	1300 à 1400	1050 à 1200	1500 à 1600	1400 à 1500	1200 à 1300	1600 à 1700	1500 à 1600	1400 à 1500	1500 à 1900	1700 à 1900
QUADRI-SOC				1300 à 1400	1700 à 1800	1600 à 1700	1400 à 1500	1800 à 1900	1700 à 1800	1500 à 1600	1900 à 2000	1800 à 1900	1600 à 1700	2000	2000

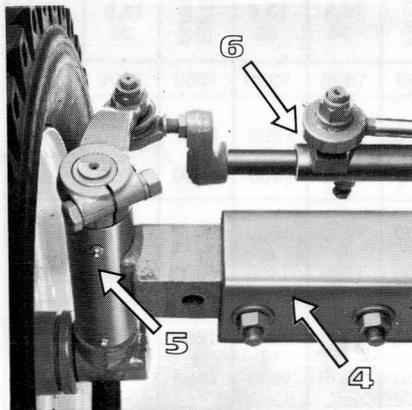
VOIES AVANT

(R 781 - R 781-4)

VOIE AVANT (RENAULT 781)

La variation de la voie avant est obtenue par le coulissement de la tête d'essieu (5) sur le tube central (4). La longueur de la bielle de connexion (6) est à ajuster en conséquence.

Nota : N'utiliser les voies maxi que pour les travaux superficiels.



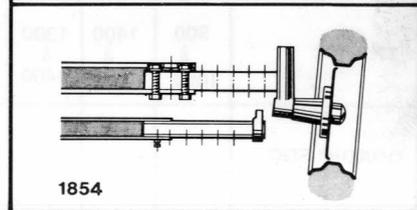
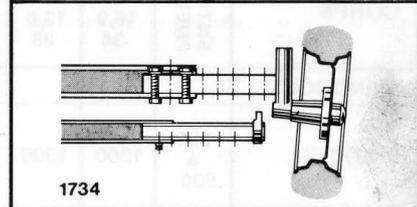
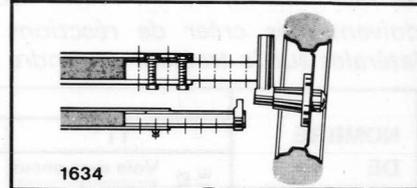
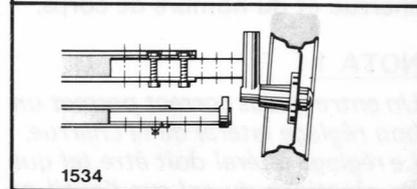
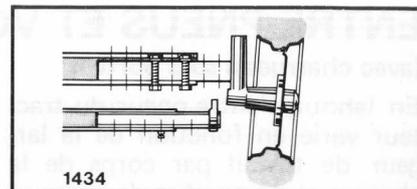
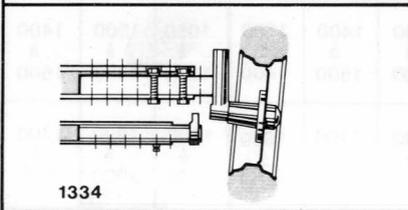
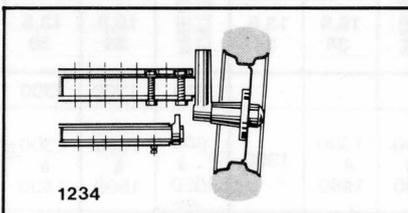
VOIES AVANT R 781-4

Avec jante W 10/24 Delachaux et pneumatiques 13,6/24, ou jante W 8/28 Delachaux et pneumatiques 11,2/28 :

**1,55 m et 1,80 m
PAR RETOURNEMENT
DES ROUES.**

Avec jantes W 10/28 Delachaux à rampes hélicoïdales et pneumatiques 11,2/28 :

**1,65 m à 2,05 m et
1,55 m à 1,700 m PAR
RETOURNEMENT DES
ROUES.**



VOIES ARRIÈRE

R 781 et R 781-4

Changement de voie.

Les différentes voies sont obtenues par :

- Montage intérieur ou extérieur du voile.
- Retournement du voile de la roue.
- Passage de la roue gauche à la roue droite et inversement.

Attention : Après un changement de voie ou un échange de roue il est nécessaire de vérifier après 10 heures de fonctionnement le serrage des écrous de fixation.

Nota :

ROUES A RAMPES HELICOIDALES.

AVEC PNEUS 16,9/34 :

Jante W 15 L 34 Delachaux

Voie : de 1500 à 2000.

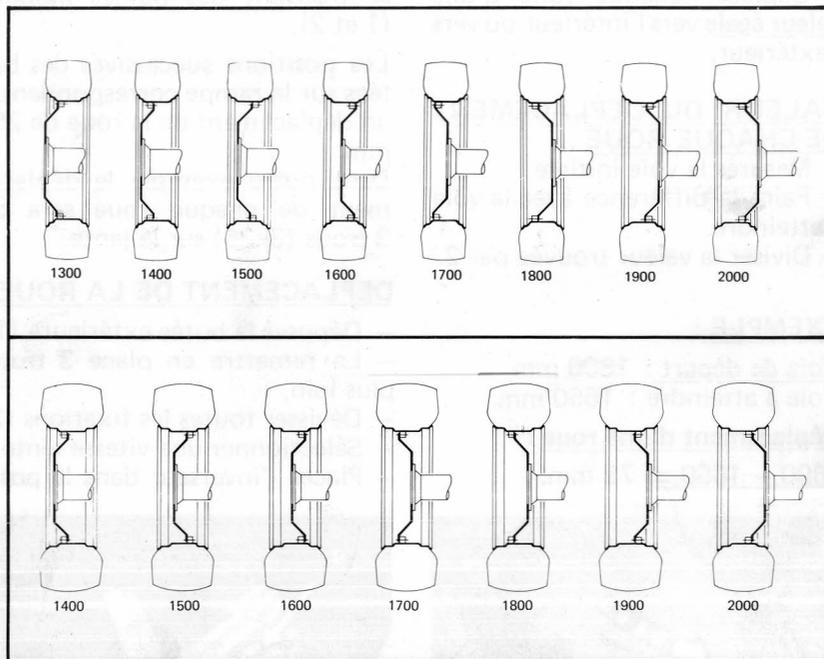
AVEC PNEUS 13,6/38

Jante W 12/38 Delachaux

Voie : de 1550 à 2050 et
1350 à 1750 par
retournement de la roue.

Pneumatiques 13,6/38 sur jante DW 12/38 Delachaux.

Nota : sur R 781-4 se monte avec pneus avant 11,2/28 sur jante W 8/28 Delachaux ou W 10/28 Delachaux à rampes hélicoïdales.



Pneumatiques 16,9/34 sur jante W 15 L 34 Delachaux ou DWW 12/38 Sankey.

Nota : sur R 781-4 se monte avec pneus avant 13,6/24 sur jante W 10/24 Delachaux.

Ou pneus avant 11,2/28 sur jante W 8/28 Delachaux.

Ou pneus avant 11,2/28 sur jante W 10/28 Delachaux à rampes hélicoïdales.

CHANGEMENT DE VOIE AVEC ROUES A RAMPES HÉLICOÏDALES

Pour faire varier la voie, il faut :

- Déplacer chaque roue d'une valeur égale vers l'intérieur ou vers l'extérieur.

VALEUR DU DEPLACEMENT DE CHAQUE ROUE :

- Mesurer la voie initiale
- Faire la différence avec la voie à atteindre.
- Diviser la valeur trouvée par 2.

EXEMPLE :

Voie de départ : 1800 mm

Voie à atteindre : 1650 mm

Déplacement d'une roue :

$$\frac{1800 - 1650}{2} = 75 \text{ mm.}$$

Sur l'une des rampes hélicoïdales se trouvent des butées mobiles (1 et 2).

Les positions successives des butées sur la rampe correspondent à un déplacement de la roue de 25 mm.

Dans notre exemple le déplacement de chaque roue sera de 3 trous (3x25) sur la jante.

DEPLACEMENT DE LA ROUE :

- Déposer la butée extérieure (1).
- La remettre en place 3 trous plus loin.
- Dévisser toutes les fixations (3)
- Sélectionner une vitesse lente.
- Placer l'inverseur dans la posi-

tion correspondant au déplacement désiré.

- Bloquer la roue du côté opposé à celle à déplacer en agissant sur la pédale de frein correspondante (4).

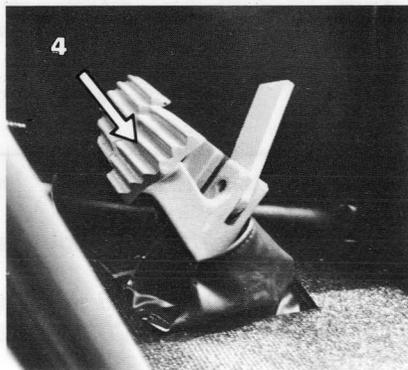
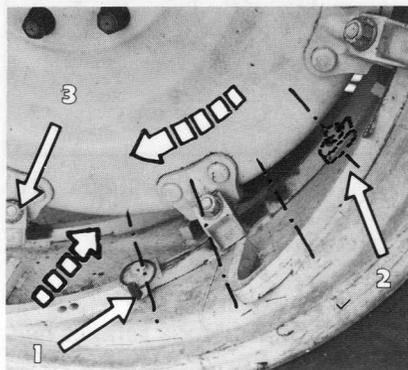
- Embrayer pour faire tourner le voile de roue.

- Opérer de cette manière jusqu'à amener le pontet en contact avec la butée.

- Resserrer les fixations au couple de 15 m.daN.

MEME OPERATION SUR LA ROUE OPPOSEE

Nota : Après 10 heures de fonctionnement, resserrer les écrous de fixation.



LESTAGE

En sortie de chaîne les tracteurs sont lestés de manière à se comporter normalement dans la plupart des cas d'utilisation.

Dans des conditions d'utilisation particulièrement difficiles, le lestage de base peut être complété .

Toutefois ne faire varier le lestage standard qu'après vous être assuré que les consignes d'attelage ont bien été respectées et que vous avez utilisé toutes les possibilités du TRACTO-CONTROL.

LESTAGE A L'EAU

Les lestages effectués au départ de l'usine le sont avec un mélange EAU + CHLORURE DE CALCIUM.

Ce mélange assure une protection contre le gel de $- 25^{\circ}$ C environ .

Nota :

En cas d'intervention sur les pneumatiques, les roues lestées d'origine devront être lestées à nouveau.

LESTAGE STANDARD	
R 781 (poids total 3200 kg)	
AVANT 980 kg	1 MASSE VENTRALE SUPPORT
ARRIERE 2220 kg	NEANT
R 781-4 poids total 3965 kg	
AVANT 1665 kg	1 MASSE VENTRALE SUPPORT LESTAGE DES PNEUMATIQUES A 75 % D'EAU
ARRIERE 2300 kg	NEANT

LESTAGE CONDITIONS DIFFICILES	
R 781 (poids total 3985 kg)	
AVANT 1380 kg	1 MASSE VENTRALE SUPPORT + 7 MASSES LESTAGE DES PNEUMATIQUES A 75 % A L'EAU
ARRIERE 2605 kg	LESTAGE DES PNEUMATIQUES A 50 % D'EAU
R 781-4 poids total 4230 kg	
AVANT 1985 kg	1 MASSE VENTRALE SUPPORT + 7 MASSES LESTAGE DES PNEUMATIQUES A 75 % A L'EAU
ARRIERE 2245 kg	NEANT

MONTAGE DE MASSES SUPPLÉMENTAIRES

Le tracteur standard est équipé d'une masse ventrale support.

Il est possible d'ajouter jusqu'à 7 masses supplémentaires.

Chaque masse pèse environ 40 kg pour les manoeuvrer **en toute sécurité**, opérer de la façon suivante :

MONTAGE.

Engager dans le trou de centrage (A) de la masse support un axe de ϕ 28 (B).

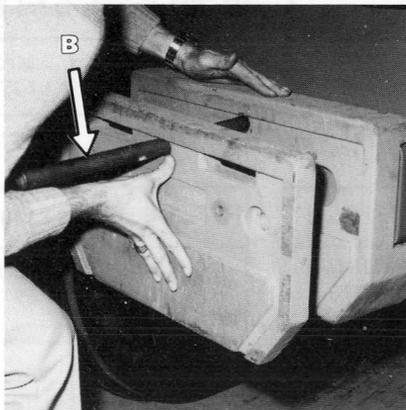
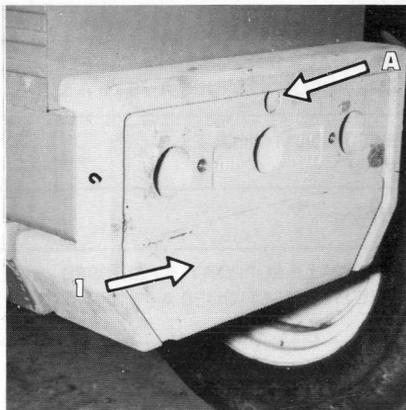
Soutenir et présenter la masse supplémentaire à l'aide de cet axe.

Serrer les 2 vis de fixation (axe B toujours en position).

Ne retirer l'axe qu'après serrage. Procéder ainsi pour chaque masse supplémentaire.

DEPOSE.

Procéder en ordre inverse.



PRESSION DES PNEUMATIQUES

Pour mettre un pneumatique à la pression correcte, il faut tenir compte :

- 1) De la marque et du type;
- 2) Des dimensions;
- 3) De l'équipement du tracteur;
- 4) Du genre de travail.

EN REGLE GENERALE :

2 types de travaux sont à considérer :

- 1) Travaux sur sol meuble avec recherche de la meilleure adhérence
- 2) Travaux sur sol dur et sur route, remorquages etc. . . .

DANS LE PREMIER CAS :

Il est généralement préférable d'adopter la pression la plus faible admise par la charge supportée.

DANS LE DEUXIEME CAS :

Il est recommandé de se rapprocher de la pression maxi autorisée, afin de protéger la carcasse du pneumatique et de limiter l'usure des barettes

Nota :

Lorsque le tracteur est équipé d'un chargeur, il est impératif de gonfler les roues avant au maximum.

Pour les utilisations particulières comme pour tout problème, n'hésitez pas à consulter votre Agent RENAULT.

Le tableau ci-dessous vous indique les pressions mini et maxi à respecter pour les différentes utilisations.

Ply Rating	(PR)	Pneus Avant			Pneus Arrière	
		R 781	R 781-4		R 781 et R 781-4	
		7.50/18	13.6/24	11.2/28*	16.9/34	13.6/38*
* Pneumatiques optionnels.						
DUNLOP	MINI labour	-	-	-	0,8	0,7
	MAXI Champ	-	-	-	0,9	1,1
	MAXI Route	-	2,5	-	1,3	1,5
GOOD-YEAR	MINI labour	-	-	0,8	1,1	0,9
	MAXI Champ	-	-	1,3	1,7	1,6
	MAXI Route	-	-	1,8	2,2	2,0
KLEBER	MINI labour	-	0,9	0,8	1,1	0,9
	MAXI Champ		2,0	1,8	1,3	1,6
	MAXI Route	2,1	2,4	2,2	1,7	2,0
MICHELIN	MINI labour	1,0	-	1,1	1,1	1,1
	MAXI Champ	-	-	1,8	1,3	1,6
	MAXI Route	2,25	-	2,4	1,6	2,0

RELEVAGE HYDRAULIQUE « tracto-control »

LEVIERS DE COMMANDE

(Fig. 1)

– Levier d'affichage de position (1). Permet de monter et de descendre l'outil; à chaque position du levier correspond une position de l'outil.

L'affichage peut être commandé de l'extérieur, à l'arrière du tracteur par la manette (3).

– Levier de contrôle d'effort (2). Permet de déterminer la profondeur de travail.

CONTROLE D'EFFORT.

Outils portés.

Détermination de la profondeur de travail :

Placer dans l'ordre :

– Le bouton (B) de réglage de la vitesse de réponse du relevage en position "+" (bouton complètement repoussé) (fig. 2).

– Le levier d'affichage de position (1) vers l'avant.

– Le levier de contrôle d'effort (2) vers l'avant en face de (A) (annulation) (fig. 3).

Faire avancer le tracteur, puis ramener progressivement le levier

(2) jusqu'à ce que la profondeur choisie soit obtenue (fig. 4).

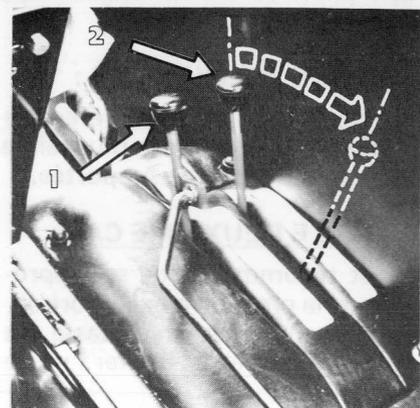
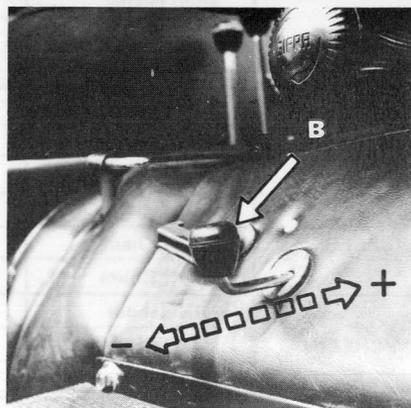
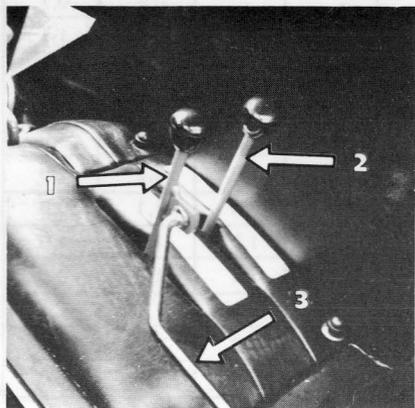
Cas particuliers :

Lors de certaines utilisations particulières, la grande sensibilité du relevage peut entraîner des vibrations.

Il est alors nécessaire de procéder de la manière suivante :

– Placer le levier d'affichage de position (1) vers l'avant.

– Tirer progressivement sur le bouton (B) jusqu'à disparition des vibrations.



Nota :

La manoeuvre du bouton (B) vers la position tirée a pour conséquence de diminuer la vitesse de réponse du relevage, ce qui dans certains cas, peut entraîner un patinage important des roues motrices du tracteur.

Repousser alors légèrement le bouton (B).

Travail en terrain donnant une bonne adhérence.

Du fait de l'utilisation optimale de la puissance du moteur, le tracteur peut présenter une certaine tendance au cabrage.

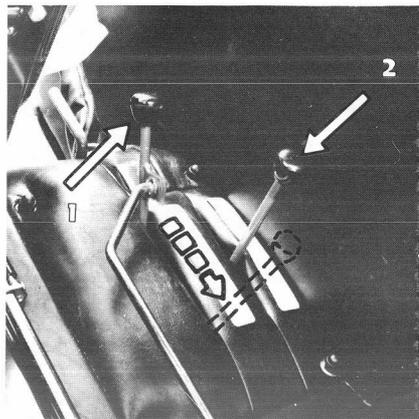
Il convient alors, après avoir vérifié que l'adaptation de l'outil et le lestage du tracteur sont corrects, de manoeuvrer progressivement le bouton (B) vers la position tirée.

Manoeuvres : (fig. 4)

En fin de ligne, ramener le levier (1) vers l'arrière (montée) **pour soulever l'outil.**

Le ramener vers l'avant (descente) pour remettre l'outil **dans les mêmes conditions de travail.**

Ne pas toucher au levier (2) qui reste dans la position correspondant à la profondeur de travail choisie au départ.



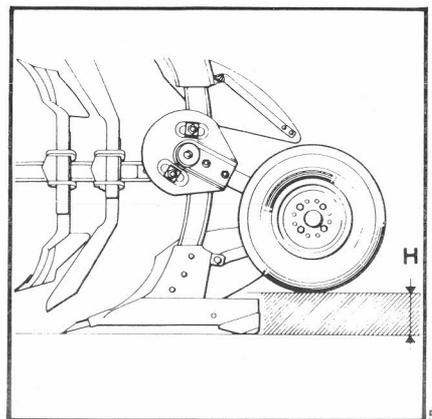
OUTILS PORTES AVEC ROUE DE JAUGE ARRIERE ET OUTILS SEMI-PORTES.

Réglage de la roue de jauge : (fig. 5).

Atteler correctement l'outil en le posant sur un sol plan.

Régler la roue de jauge à la hauteur (H) correspondant à la profondeur de travail.

La détermination de la profondeur de travail s'effectue comme avec un outil porté. (voir précédemment). Mais avec la roue de jauge, l'arrière de la charrue ne peut descendre plus profond que le réglage initial ne le permet.



NOTA :

*Tracteur 4 roues motrices.
L'utilisation d'outils semi-portés
permet une meilleure répartition
des charges sur l'essieu avant et
arrière.*

TRAVAIL EN ATTELAGE FLOTTANT.

Outils guidés au sol.

Dans ce mode de travail l'attelage est totalement libre. L'outil repose au sol et suit le profil du terrain.

- Pousser les 2 leviers vers l'avant au maximum de leur course.
- Utiliser le levier (1) pour soulever l'outil.

TRANSPORT

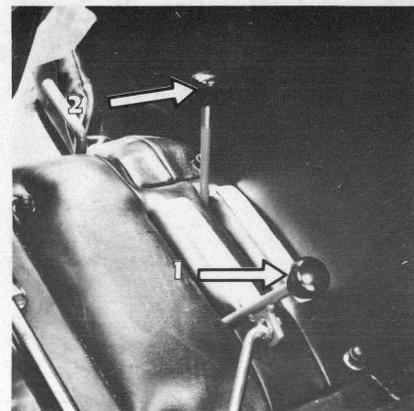
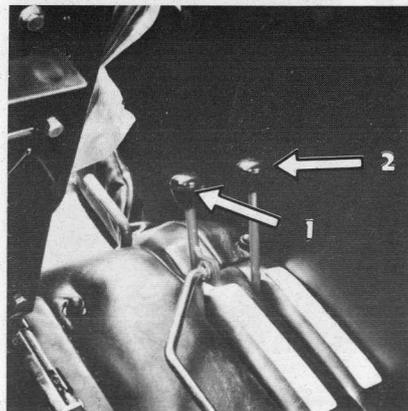
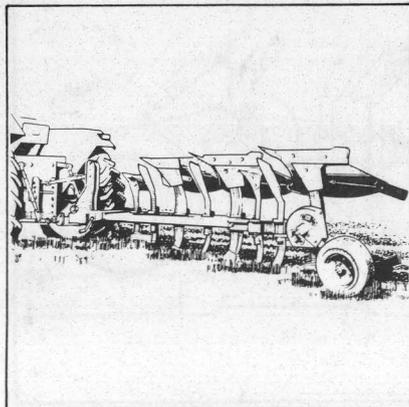
Pour les déplacements quel que soit l'outil, placer le levier (2) vers l'avant.

Outils portés

Placer le levier (1) vers l'arrière au maximum de sa course (montée).

Outils traînés et semi-portés.

(attelés à la barre à trous).
Placer le levier (2) vers l'avant (annulation) et le levier (1) dans la position correspondant à la hauteur de l'attelage désirée.



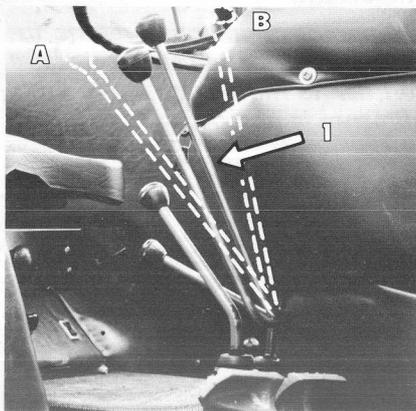
DISTRIBUTEURS AUXILIAIRES

Servitudes extérieures

DISTRIBUTEUR SIMPLE EFFET (1).

Commande :

Pour commander une sortie d'huile, **tirer sur le levier**. Le maintenir dans cette position **pendant toute la durée de la manœuvre**. La manœuvre inverse s'obtient **en poussant le levier vers l'avant**. Celui-ci étant maintenu dans cette position par un **verrouillage**, le ramener en position neutre pour arrêter la manœuvre.



DISTRIBUTEUR DOUBLE EFFET (2).

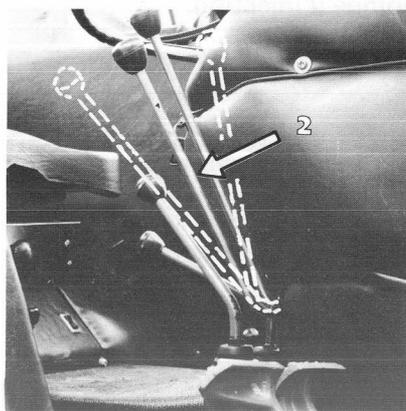
Amener le levier **vers l'arrière** ou **vers l'avant** pour obtenir soit la montée soit la descente.

Maintenir le levier en position **pendant toute la manœuvre**. Il revient automatiquement en **position neutre**.

Nota :

Certaines adaptations d'outils exigent le jumelage de plusieurs distributeurs simple ou double effet.

CONSULTEZ VOTRE AGENT RENAULT.



PRISE DE PRESSION HYDRAULIQUE.

Distributeur simple effet :

– Connecter le flexible de l'outil intéressé sur la prise extérieure (A)

Distributeur double effet :

– Connecter les flexibles sur les prises extérieures (B) et (C).

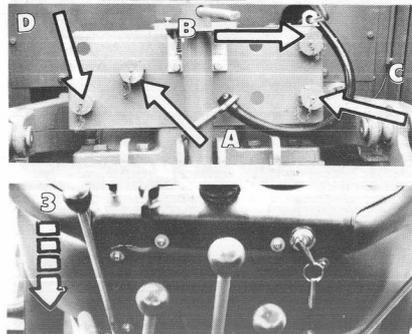
FREINAGE DE REMORQUE.

– Brancher le flexible de la remorque sur la prise de pression (D).

– Le freinage de la remorque est proportionnel à l'effort exercé sur le levier (3).

IMPORTANT.

Un bon rendement du relevage et des servitudes extérieures est obtenu à partir d'un régime moteur de 1500 tr/mn.



CONSIGNES PARTICULIÈRES

PURGE DE L'AIR. (circuit d'alimentation des combustibles)

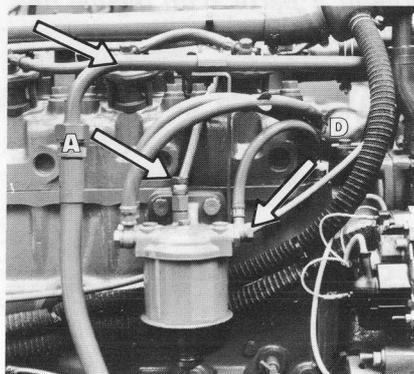
La purge de l'air s'avère nécessaire

- Après démontage ou échange de la cartouche filtrante.
- Lorsque le réservoir a été totalement asséché.

Purge du filtre.

- Dévisser de quelques tours les vis A et D.
- Actionner manuellement la pompe d'alimentation.

Lorsque le combustible sort exempt de bulles d'air, resserrer les vis A et D.



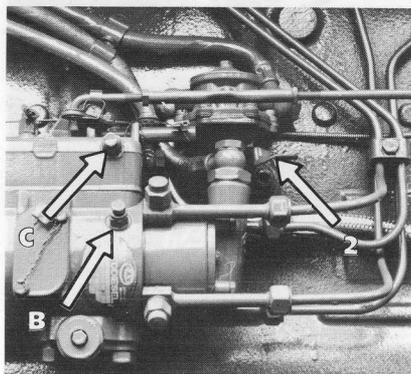
Purge de la pompe.

- Dévisser les vis de purge B et C.
- Actionner manuellement la pompe d'alimentation.

Lorsque le combustible sort exempt de bulles d'air, resserrer les vis B et C tout en continuant de manoeuvrer la pompe d'alimentation.

Nota :

Dans le cas d'une purge consécutive à un **assèchement complet du circuit d'alimentation**, il est nécessaire de procéder à une **2^{ème} purge du filtre** après celle de la pompe d'injection.



APRES CES OPERATIONS LE MOTEUR DOIT DEMARRER

S'il ne démarrait pas, purger les canalisations entre pompe et injecteurs.

Purge des canalisations.

- Desserrer les raccords, côté porte injecteurs.
- Faire tourner le moteur au démarreur.

Lorsque le combustible sort exempt de bulles d'air, resserrer les raccords.

Important.

La pompe à injection étant lubrifiée par le combustible, ne faire tourner le moteur qu'après avoir alimenté la pompe.

DIRECTION

Mise en service après chaque intervention.

Après toute intervention sur le circuit hydraulique (remplacement de la cartouche filtrante, vidange, etc. . .), il convient, avant d'utiliser votre tracteur de suivre ces conseils impératifs de mise en service pour éliminer les impuretés et l'air introduits dans le circuit.

- 1) Sans bouger le volant, mettre le moteur en marche et le laisser tourner pendant 1 minute.
- 2) Tourner le volant dans un sens jusqu'à approcher la butée, puis le tourner dans l'autre sens jusqu'à approcher l'autre butée. Répéter cette opération deux fois.
- 3) Tourner le volant dans un sens jusqu'à venir en butée, pendant 30 secondes exercer un effort dans le même sens de rotation de façon à provoquer le passage du débit d'huile par le clapet limiteur de pression.
- 4) Vérifier qu'il n'y ait pas de fuites.

NOTA — Cette opération doit s'effectuer sans charge sur les roues avant et si possible l'essieu avant soulevé.

ALTERNATEUR

L'alternateur ne réclame aucun entretien spécial mais vous devez tenir compte des impératifs suivants :

— Ne coupez jamais le circuit alternateur batterie, quand le moteur tourne, en débranchant une cosse de batterie.

— N'interrompez jamais le contact moteur en marche.

— Ne brancher jamais un chargeur sans avoir au préalable déconnecté les deux câbles reliés aux bornes de la batterie.

— Ne mettez jamais à la masse le fil "EXC" du régulateur ou de l'alternateur, moteur en marche. La vérification et la remise en état de l'alternateur sont à exécuter par un Agent RENAULT.

— Ne soudez jamais à l'arc sur le tracteur ou sur un outil ou une remorque attelés au tracteur sans avoir :

- déconnecté les deux câbles reliés aux bornes de la batterie
- débranché l'alternateur.

SYSTEME DE REFROIDISSEMENT

VIDANGE :

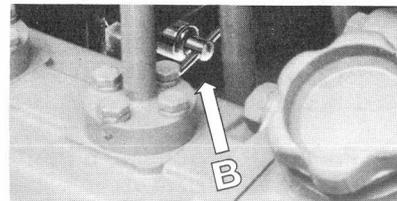
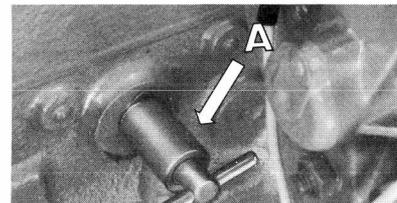
Moteur : robinet A

Radiateur : robinet B

Le liquide de refroidissement utilisé pour faire le plein du circuit sur la chaîne de montage, est un mélange spécial anti-corrosif et anti-gel (protection — 25°).

NOTA — Pour une mise à niveau, n'utiliser que le liquide de refroidissement Renault Motoculture. Ce liquide est disponible chez votre Agent RENAULT.

ATTENTION - Ne jamais verser le liquide froid dans le radiateur, lorsque le moteur est chaud.



ENTRETIEN

IMPORTANT

LA LONGEVITE DE VOTRE MATERIEL EST LARGEMENT TRIBUTAIRE DU SOIN QUE VOUS APPORTEREZ A SON **ENTRETIEN!**

- 1 - Veillez tout particulièrement à l'efficacité des différentes filtrations :

FILTRE A AIR - FILTRE A COMBUSTIBLE - FILTRE A HUILE MOTEUR - FILTRE A HUILE RELEVAGE ET DIRECTION - CREPINE D'ASPIRATION.

Ces éléments protègent les mécanismes de votre tracteur !

L'ECHANGE PERIODIQUE DES CARTOUCHES, LE NETTOYAGE DES FILTRES, ne sont pas des opérations superflues. Au contraire, elles vous garantissent contre les mauvaises surprises **toujours coûteuses !**

- 2 - COMBUSTIBLE -

N'utilisez que du gas-oil ou du fuel-oil domestique.

Au remplissage du réservoir, filtrer le combustible au travers d'un tamis.

Pour le stockage, nous vous conseillons d'utiliser une cuve de décantation.

- 3 - LUBRIFIANTS -

Respectez les préconisations (voir tableau).

Contrôlez fréquemment les niveaux.

Pour tout problème, n'hésitez pas à consulter votre AGENT RENAULT il vous sera de bon conseil.

TABLEAU DE PRÉCONISATION DES LUBRIFIANTS

Le tableau de graissage indique les quantités de lubrifiant à utiliser pour chaque organe. Employer exclusivement les lubrifiants préconisés.

Lors d'un appoint il est recommandé de ne pas changer de catégorie ou de type d'huile moteur. La régularité des vidanges est essentielle. Dès que les froids apparaissent ne pas hésiter à vidanger pour remplacer l'huile d'été par une huile plus fluide qui assurera une bonne lubrification du moteur dès son lancement.

Organes	Lubrifiants préconisés	Capacités
moteur hiver	ELF Performance 2 B SAE 10 W	Renault 781 9,50 l
été	ELF Performance 2 B SAE 20	Renault 781-4
tropiques	ELF Performance 2 B SAE 30	10,50 l
filtre à air	huile moteur	0,7 l
pont avant (carter différentiel)	80 W 90	4,5 l
boîte, pont relevage	Tractelf RE ou consulter votre Agent	56 l R 781 58 l R 781-4
trains épicycloïdaux	80 W 90	1,5 l/moyeu
articulations-transmissions roulements	graisse Elf multi	

Premier plein d'huile fait avec : **elf** ou **HUILES RENAULT**

Opérations d'entretien des 200 premières heures

APRES LES 30 PREMIERES HEURES

Révision obligatoire et gratuite effectuée par votre Agent RENAULT.

– Moteur :

- Vidange de l'huile, nettoyage du filtre à air.
- Echange de la cartouche du filtre à huile moteur :
- Vérification du serrage des culasses et réglage des culbuteurs (à froid).
- Vérification du serrage des collecteurs.
- Resserrage de tous les raccords de tuyauteries.
- Vérification de l'étanchéité du système de refroidissement.
- Vérification du bon fonctionnement des injecteurs, réglage du ralenti.
- Vérification de la tension des courroies.

– Hydraulique

- Echange de la cartouche filtrante du circuit hydraulique.
- Nettoyage de la crépine d'aspiration.

- Vérification de l'étanchéité de l'ensemble des circuits hydrauliques.

– Train avant

- Contrôle du niveau d'huile du pont avant (R 781-4).
- Contrôle du niveau d'huile des trains épicycloïdaux (R 781-4). Contrôle des organes de direction.
- Vérification du jeu des roulements de roues avant.
- Graissage des articulations.
- Vérification du serrage des vis de liaison : support de train avant, timonerie de direction.
- Vérification du serrage des vis de fixation des roues.

– Mécanisme embrayage boîte de vitesses pont arrière.

- Réglage des gardes :
Embrayage avancement.
Embrayage prise de force.
- Vérification et réglage des freins.

– Electricité :

- Contrôle du circuit électrique.
- Vérification du niveau d'électrolyte des accumulateurs

- Nettoyage et graissage des bornes.
- Vérification du bon fonctionnement de l'alternateur.

APRES LES 100 PREMIERES HEURES

– Moteur :

- Vidange et plein.

– Hydraulique :

- Nettoyage de la crépine d'aspiration.

APRES LES 200 PREMIERES HEURES

– Moteur :

- Vidange et plein.
- Echange de la cartouche de filtre à huile.
- Echange cartouche du filtre à combustible. Nettoyage de la crépine de la pompe d'alimentation.

– Mécanisme boîte de vitesses pont arrière.

- Vidange du mécanisme boîte pont relevage. (Plein avec de l'huile Tractelf RE).

– Hydraulique :

- Nettoyage de la crépine d'aspiration.
- Echange de la cartouche filtrante du circuit hydraulique.

Opérations d'entretien après le 6^e mois

RÉVISION OBLIGATOIRE ET GRATUITE EFFECTUÉE PAR VOTRE AGENT RENAULT

– MOTEUR

- Vérification de l'étanchéité des canalisations de combustible.
- Contrôle du jeu des culbuteurs,
- Vérification de la tension des courroies.
- Vérification du serrage des collecteurs.
- Vérification du bon fonctionnement des injecteurs.
- Remplacement de la cartouche du filtre à combustible.
- Echange de la cartouche du filtre à huile moteur (opération périodique).

– HYDRAULIQUE.

- Nettoyage de la crépine d'aspiration.
- Echange de la cartouche filtrante du circuit hydraulique. (Opération périodique).
- Vérification de l'étanchéité du circuit hydraulique.

ATTENTION :

*Après ces opérations il est impératif de procéder à la purge du circuit hydraulique comme indiqué page 31.
(Direction hydrostatique).*

– CONTROLE DES NIVEAUX :

- de la transmission
- du moteur
- du pont avant
- de l'électrolyte dans les accumulateurs.

– TRAIN AVANT

- Vérification et réglage éventuel du jeu des roulements de roues avant.
- Vérification et réglage éventuel du parallélisme.

– MECANISME EMBRAYAGE BOITE DE VITESSES

- Réglage des gardes de l'embrayage avancement et de l'embrayage prise de force.
- Vérification de l'efficacité du freinage.

– ELECTRICITE

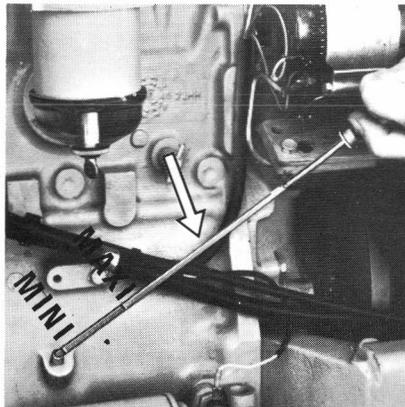
- Contrôle du circuit électrique.
- Nettoyage et graissage des bornes de la batterie.
- Vérification de la charge des accumulateurs.
- Vérification du bon fonctionnement des organes de contrôle, voyants, fusibles.

opérations périodiques à effectuer
toutes les

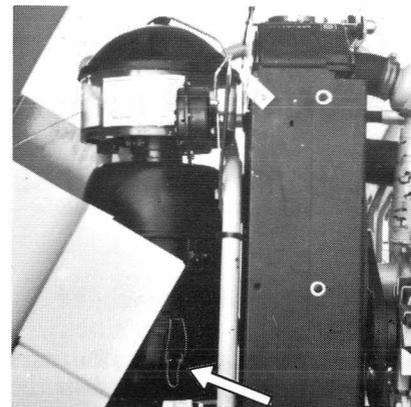
10

heures

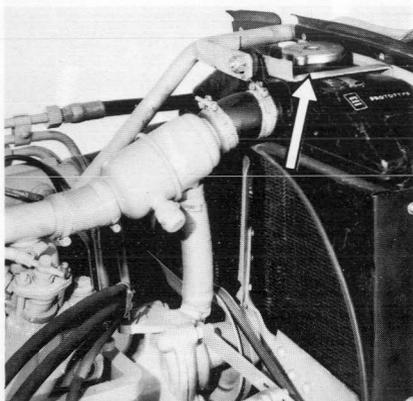
* Les opérations marquées d'un astérisque doivent être effectuées par votre Agent.



Carter moteur :
Contrôler le niveau.
N'effectuer un appoint que lorsque le niveau atteint le repère inférieur.



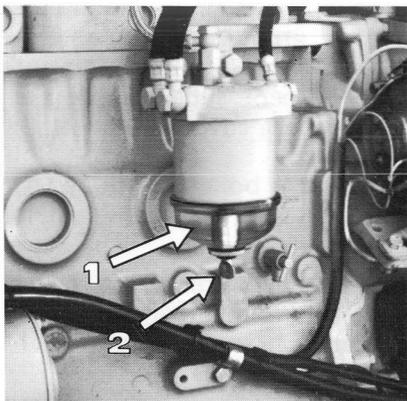
Filtre à air :
Attention : en atmosphère poussiéreuse effectuer les opérations prévues dans la périodicité des 50 heures.



Radiateur :

Si vous avez à contrôler le niveau d'eau dans le radiateur lorsque l'eau est très chaude (aiguille du récepteur de température approchant la zone rouge) agissez avec précaution.

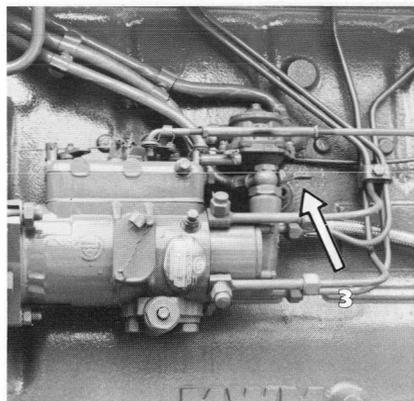
- Dévisser lentement le bouchon jusqu'au cran de sécurité (1/4 de tour environ) ;
- Marquer un temps d'arrêt pour laisser échapper la vapeur ;
- Ensuite continuer à dévisser en appuyant fortement sur le bouchon pour dégager le cran de sécurité.



Filtre à combustible :

Vérifier la cuve transparente (1) à la base du filtre.

Pour évacuer les dépôts et l'eau se trouvant dans la cuve, dévisser la vis (2) située à sa partie inférieure et actionner la pompe d'amorçage (3) située sur le côté gauche du carter moteur.



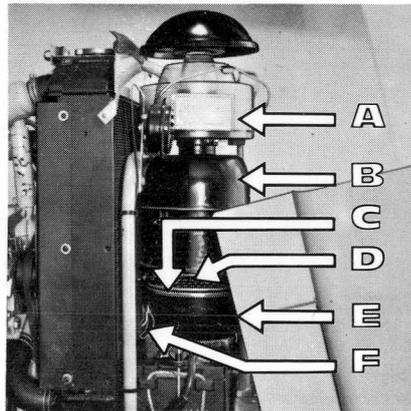
opérations périodiques à effectuer
toutes les

50

heures

* Nettoyer les graisseurs et injecter de la graisse.

Filtre à air : Important : cette opération d'entretien doit être effectuée avec le plus grand soin. **La longévité de votre moteur en dépend.**



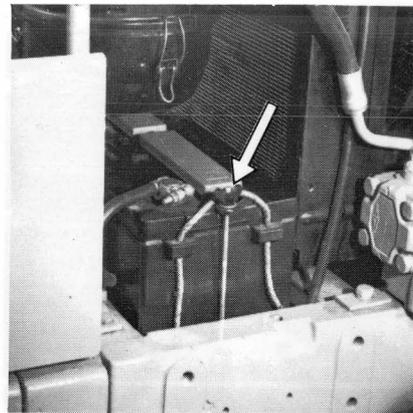
Avant de procéder au démontage du filtre, attendre une heure afin de permettre à l'huile se trouvant dans l'élément supérieur de s'écouler dans la cuve.

- 1) Vérifier le bol en plastique (A) si nécessaire, le déposer et le nettoyer.
- 2) Déposer avec précaution la cuve (E) maintenue par les saute-relles (F), sortir l'élément filtrant (D).
- 3) Nettoyer la cuve (E) et l'élément filtrant (D) au gas-oil.
- 4) Faire le plein d'huile (huile moteur) jusqu'au niveau indiqué.

Ne jamais dépasser ce niveau.

- 5) Placer la cuve (E), l'élément filtrant (D) après avoir vérifié le bon état du joint (C).
- 6) Fixer l'ensemble sur le corps du filtre (B).

Vérifier que la canalisation d'admission d'air (durite de raccordement) est en bon état et que les colliers sont bien serrés.



Accumulateurs :

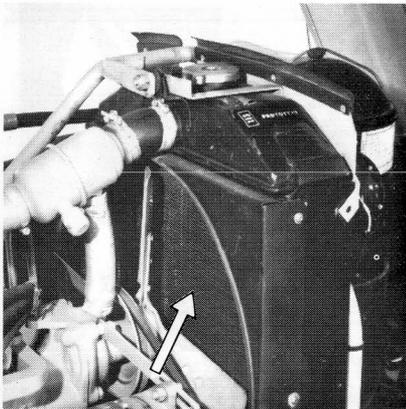
Vérifier le niveau de l'électrolyte; il doit dépasser les plaques de 1 à 1,5 cm.

Rétablir, s'il y a lieu, le niveau avec de l'eau distillée ou, à défaut avec de l'eau de pluie soigneusement filtrée.

Ne jamais ajouter d'acide.

Vérifier soigneusement la charge des accumulateurs; ne pas les laisser geler.

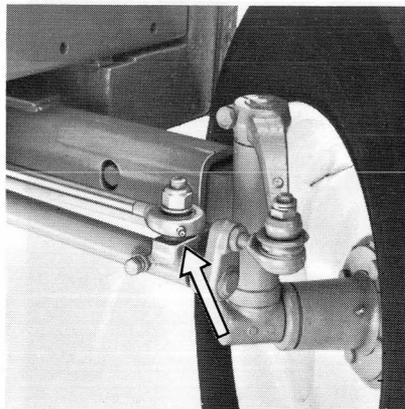
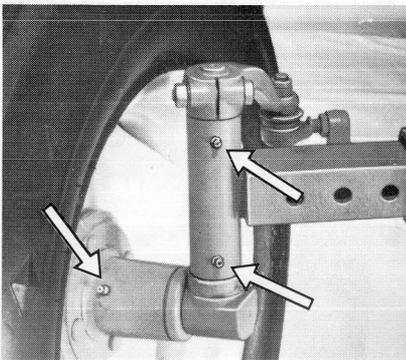
Vérifier également le serrage et la propreté des cosses.



Radiateur :

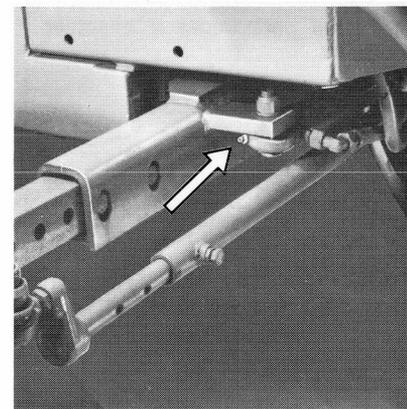
Nettoyer soigneusement les alvéoles du radiateur afin d'assurer au moteur un refroidissement normal.

*** Pivots de direction**



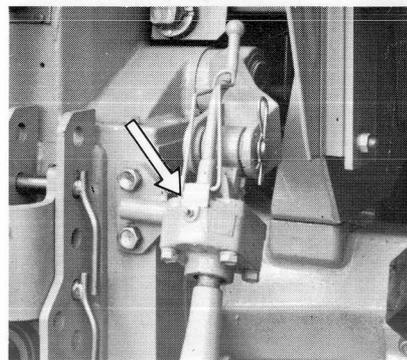
*** Rotule du vérin de direction.**

*** Axe de palonnage.**



*** Ancrage du vérin de direction.**

*** Tirant à manivelle.**

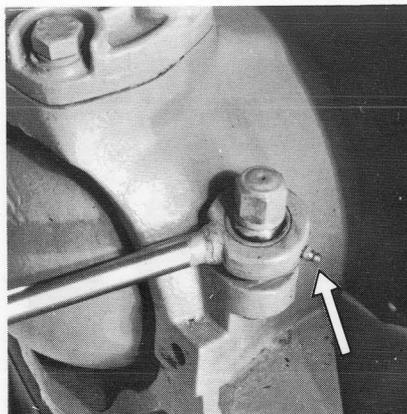


opérations périodiques à effectuer
toutes les

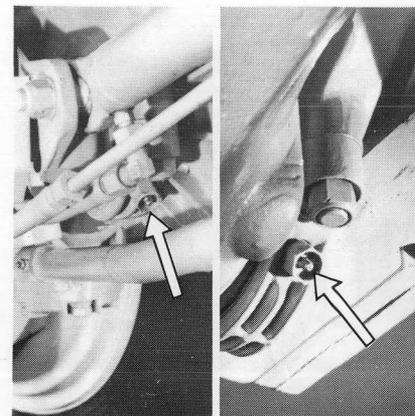
50

heures

* Nettoyer les graisseurs et injecter de la graisse.

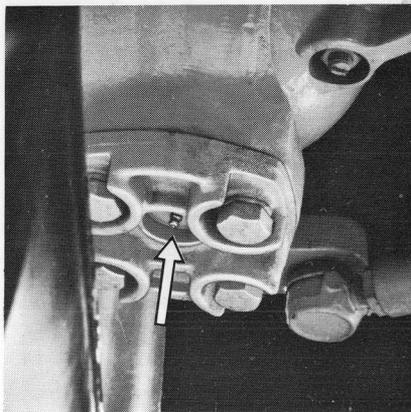


* Pont avant :
Rotule de la tige du vérin.

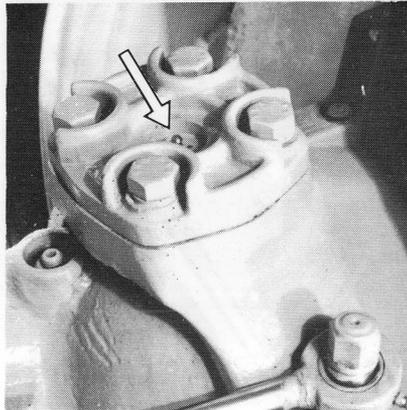


* Pont avant :
Arbre de palonnage.

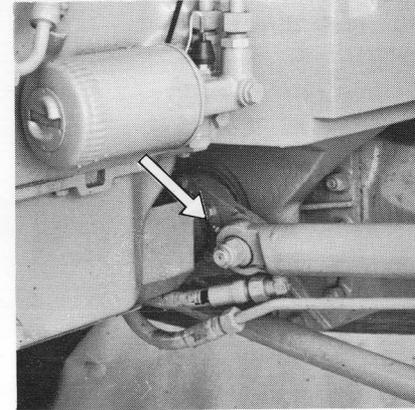
* Pont avant :
Articulation inférieure de pivots.

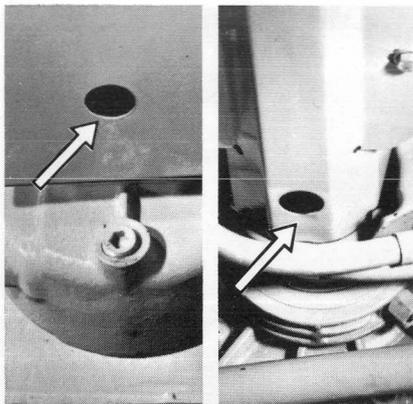


* Pont avant :
Articulation supérieure de pivots.



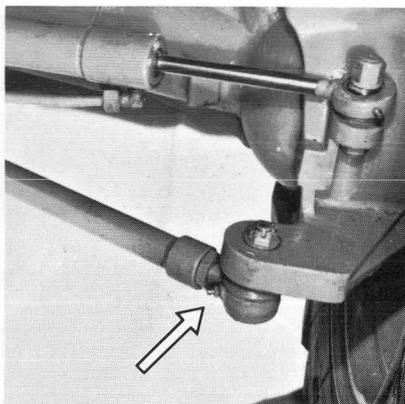
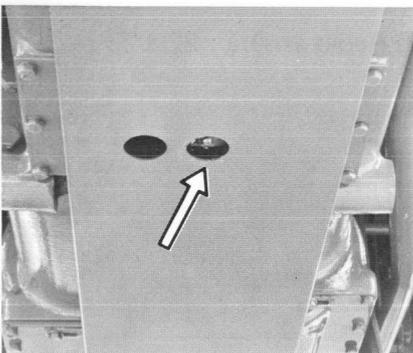
* Pont avant :
Ancrage de la tige de vérin.





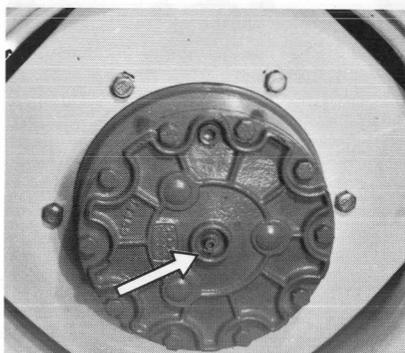
* **Pont avant** : arbre de transmission côté pont AV et côté boîtier prise de mouvement.

* **Pont avant** : arbre de transmission. Palier central.



* **Pont avant** :
Barre d'accouplement.

* **Pont avant** :
Trains épicycloïdaux, vérifier le niveau.

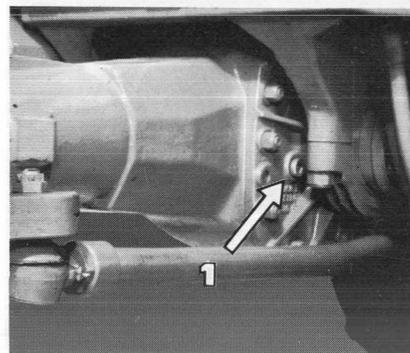


opérations périodiques à effectuer
toutes les

100

heures

Pont avant :
Contrôler le niveau repère (1) et rajouter de l'huile si nécessaire par ce même orifice.



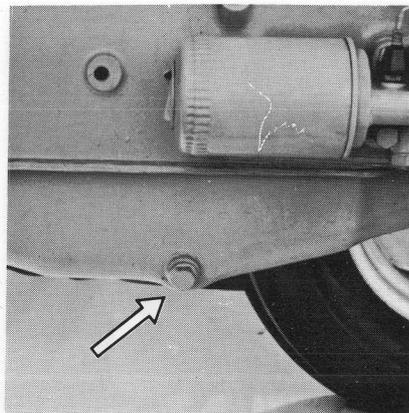
opérations périodiques à effectuer
toutes les

100

heures

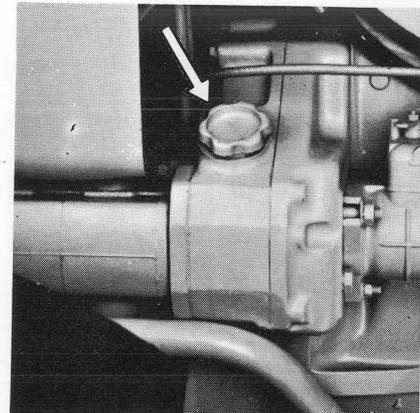
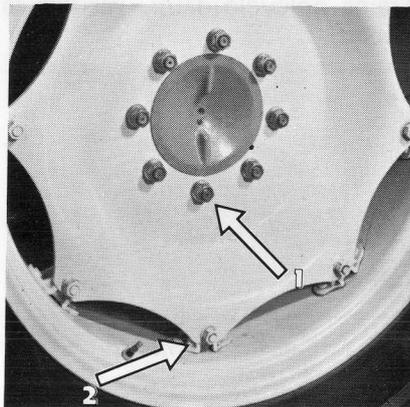
Carter moteur : (Renault 781-4);
effectuer la vidange.

Dévisser le bouchon de vidange
droit et gauche.



Carter moteur :
Effectuer la vidange.

Pneumatiques :
Vérifier la pression de gonflement.



Carter moteur :
Procéder au remplissage.

Roues :
Vérifier le serrage des fixations.

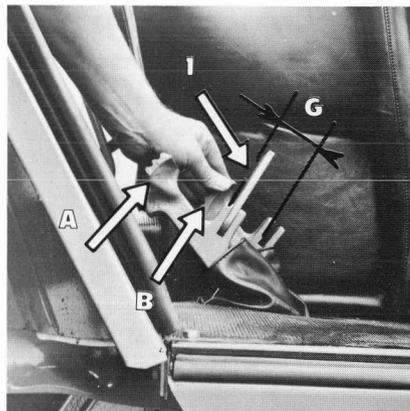
- 1) Roues avant : 15 à 17 m.daN
Roues arrière : 38 à 41 m.daN.
- 2) Roues arrière : 22 à 26 m.daN.

opérations périodiques à effectuer
toutes les

200

heures

GARDES ►



Freins : vérifier la garde.

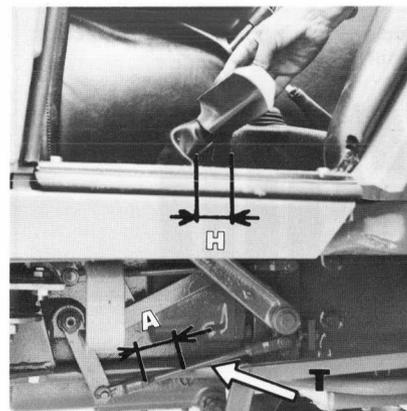
Enlever le loquet d'accouplement (1).

Exercer une pression sur la pédale (A) et mesurer la cote (G).

Effectuer la même opération en agissant sur la pédale (B), mesurer de nouveau la cote (G).

Chacune de ces cotes doit être inférieure à 80 mm. Si l'une d'elles est supérieure à 80 mm, il est nécessaire de faire effectuer le réglage des freins par votre agent Renault.

Nota : Si vos freins font entendre un bruit de claquement ou s'ils manquent de progressivité conduisez votre tracteur chez votre A-



gent Renault afin qu'il procède au réglage de vos freins.

Embrayage avancement :

Vérifier la garde.

La garde (H) de l'embrayage doit être de 45 mm, si cette dernière est égale ou inférieure à 15 mm, procéder au réglage en agissant sur le tirant (T). Nous vous conseillons de consulter votre Agent Renault.

Important : après plusieurs réglages de la garde à la pédale lorsque la cote (A) aura atteint 44 mm, vous devrez conduire le tracteur chez votre Agent Renault afin qu'il procède à l'échange du disque d'embrayage avancement.

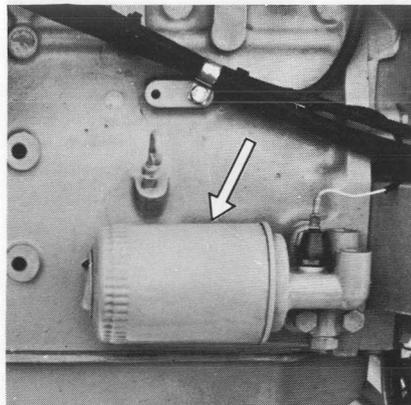
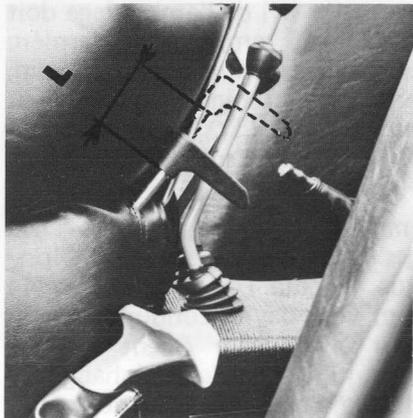
opérations périodiques à effectuer
toutes les

200

heures

Embrayage prise de force :

La garde (L) doit être de 45 mm. Lorsque cette garde est inférieure, faites-la régler par votre Agent Renault.

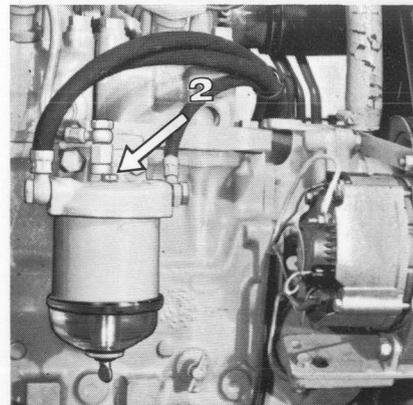


Moteur :

Dévisser la cartouche filtrante formant corps de filtre et la remplacer par une neuve.



**N'ACCEPTER QUE
DES CARTOUCHES
D'ORIGINE SOUS
EMBALLAGE RENAULT**



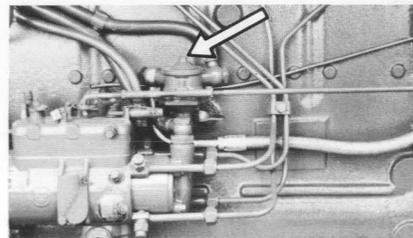
Filtere à combustible :

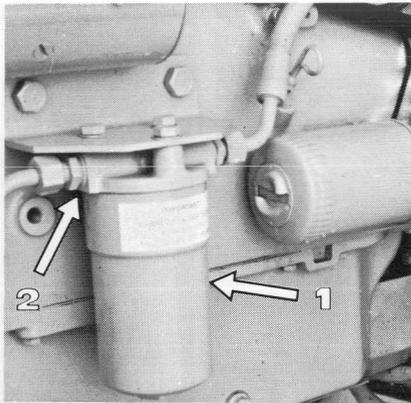
Remplacer l'élément filtrant.

Procéder au démontage en dévissant la vis supérieure (2).

Pompe d'alimentation :

Déposer la vis (1), enlever le couvercle de pompe et nettoyer la crépine au gaz-oil propre. Après remontage procéder à la purge de l'air.

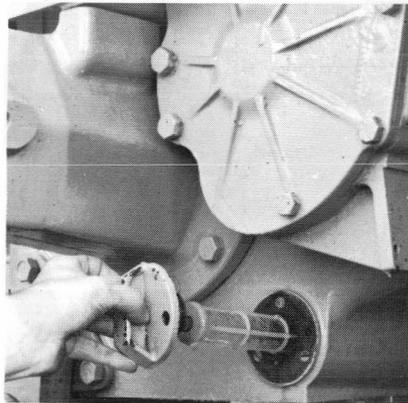




Relevage hydraulique - direction :
pour changer la cartouche filtrante dévisser le corps (1). Au remontage le corps (1) ne doit pas être bloqué, amener celui-ci au contact du support (2).



**N'ACCEPTER QUE
DES CARTOUCHES
D'ORIGINE SOUS
EMBALLAGE
RENAULT**



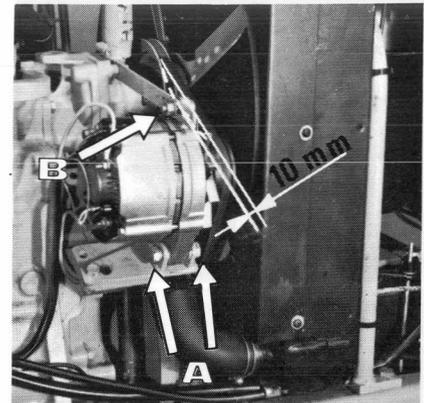
Relevage hydraulique :
Nettoyer la crépine au gas-oil propre.

La crépine est située dans le pont AR en dessous du frein droit.

- Dévisser les 2 vis du couvercle ;
- Tourner celui-ci de 1/2 tour ;
- Enlever le couvercle et retirer la crépine.

Avant remontage, nettoyer correctement l'extérieur des organes pour éviter la pénétration d'impuretés dans le circuit.

- Pour le remontage, effectuer les opérations dans l'ordre inverse.



Courroies :

Vérifier l'état et la tension de la courroie. Elle doit se laisser fléchir de 10 mm environ. Si celle-ci est détendue, régler la tension en basculant l'alternateur vers l'extérieur après avoir desserré les boulons de fixation (A) et (B).

Nota : Une tension excessive de la courroie entraîne une usure prématurée des paliers.

Une tension trop faible occasionne une détérioration anormale de la courroie.

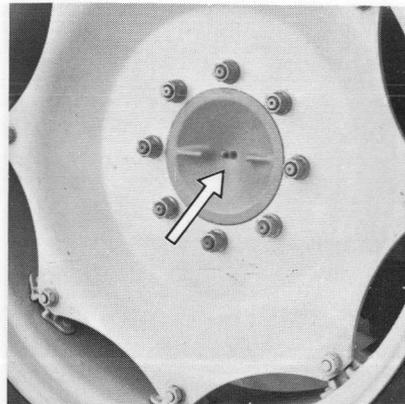
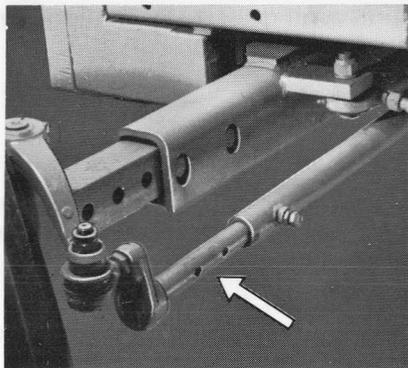
opérations périodiques à effectuer
toutes les

200

heures

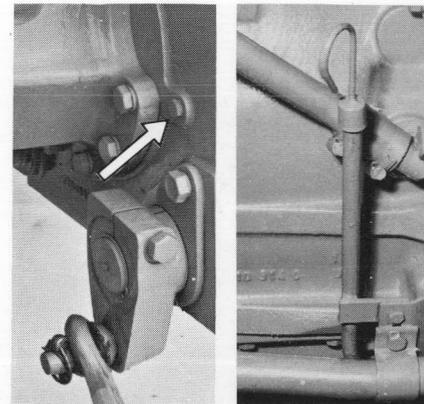
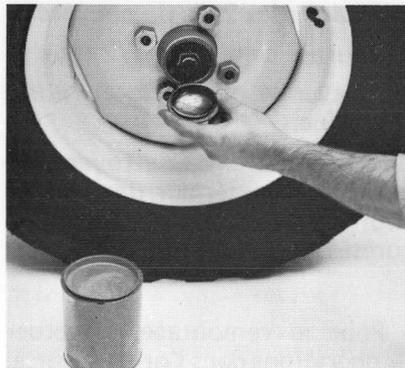
* Nettoyer les graisseurs et injecter de la graisse.

Direction : vérifier le serrage des écrous de fixation de l'ensemble du train avant.



* **Roues arrière.**

Train avant : graisser les roulements de roues avant.



Boîte de vitesses - pont arrière : Vérifier le niveau et rajouter de l'huile si nécessaire.

Crabotage : nettoyer et graisser les articulations du système de blocage de différentiel.



opérations périodiques à effectuer
toutes les

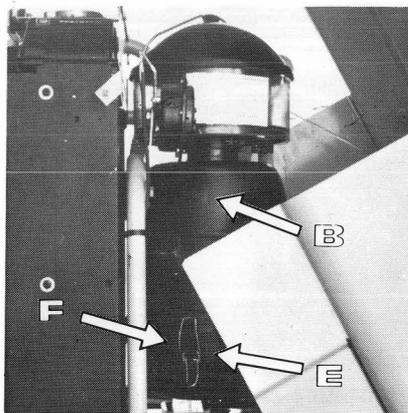
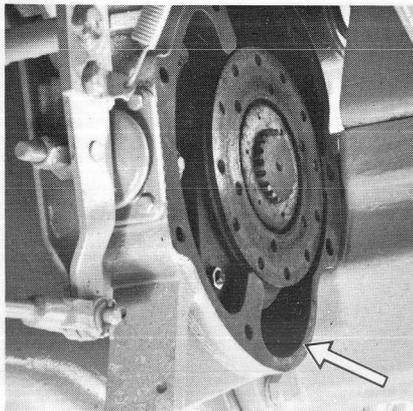
400

heures

* Les opérations marquées d'un astérisque doivent être effectuées par un Agent.

Freins :

Déposer le couvercle et procéder au dépoussiérage des freins à l'aide d'un pinceau.



* Filtre à air :

Procéder aux opérations ci-dessous :

Déposer le préfiltre et le nettoyer
Déposer la cuve inférieure (E)
maintenue par les 3 sauterelles (F).

Déposer les vis de fixation du corps de filtre (B).

Séparer la durite du corps de filtre. Immerger plusieurs fois chaque élément du filtre dans du gas-oil propre.

Après séchage des éléments fil-trants faire le plein de la cuve (E) jusqu'au niveau indiqué (NE JAMAIS DEPASSER LE NIVEAU). Vérifier le bon état du joint avant remontage.

Reposer le filtre à air et la durite puis vérifier que celle-ci est bien positionnée et les colliers bien serrés.

opérations périodiques à effectuer
toutes les

600

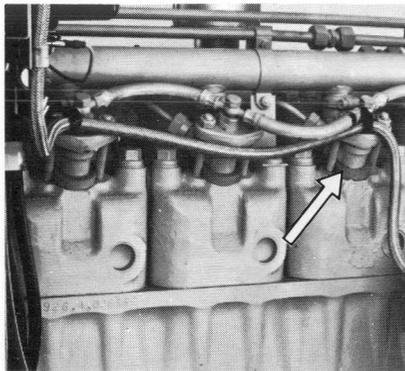
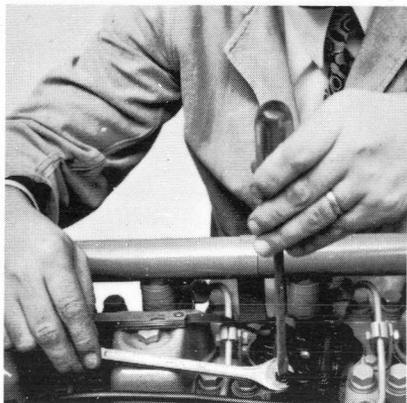
heures

* Les opérations marquées d'un astérisque doivent être effectuées par un Agent.

*** Moteur :**

Culbuteurs : régler les culbuteurs
moteur froid.

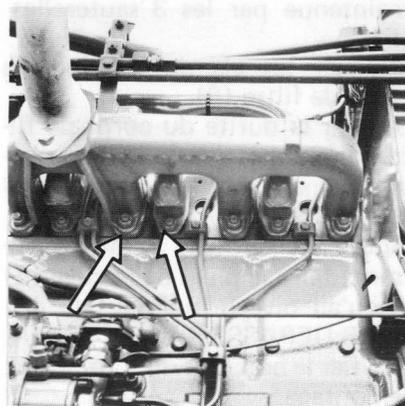
échappement : 0,20 mm.
admission :



*** Moteur :**

Injecteurs : nettoyer et contrôler
les injecteurs. Tarage : 180 bars.

* Moteur : vérifier le serrage des
écrous de fixation des collecteurs
échappement et admission.

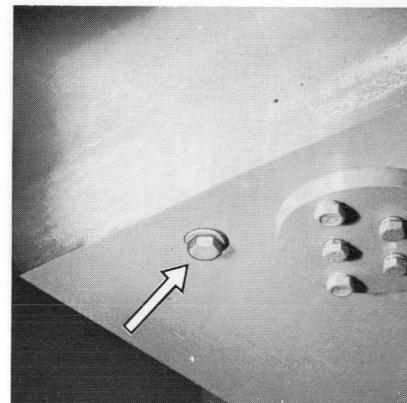


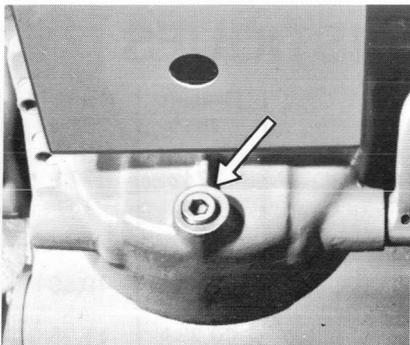
opérations périodiques à effectuer
toutes les

1200

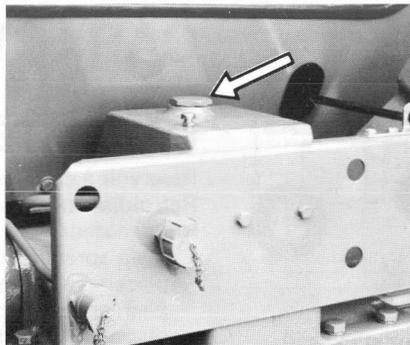
heures

**Mécanisme boîte de vitesses pont
arrière : effectuer la vidange.**

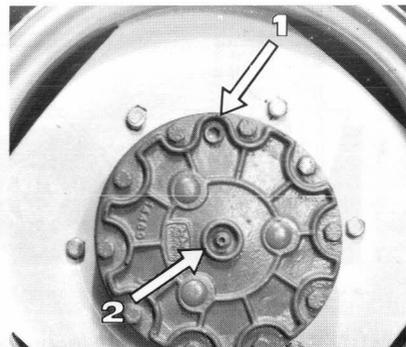




Pont avant : vidanger le boîtier de la prise de mouvement.



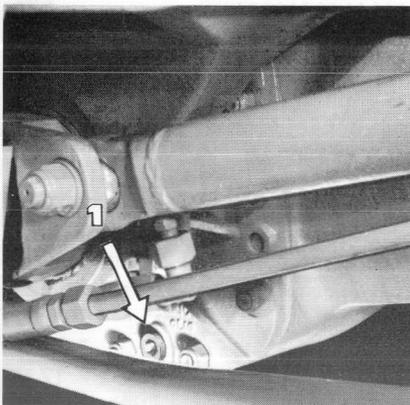
Mécanisme boîte de vitesses pont arrière : procéder au remplissage avec de l'huile Tractelf RE.



Pont avant : vidanger les deux trains épicycloïdaux par le bouchon (1). Effectuer le remplissage par ce même orifice jusqu'au niveau (2).

Pont avant : vidanger l'huile du pont avant par le bouchon (1).

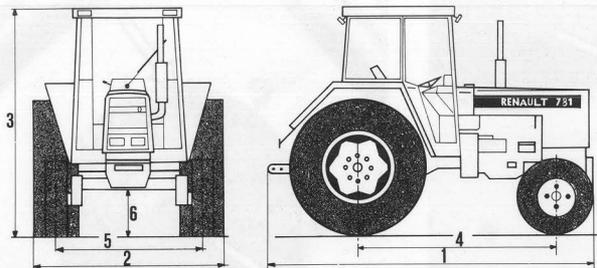
Pont avant : effectuer le remplissage par l'orifice (2).



*** Attention :**

Après chaque vidange, il est nécessaire de remplacer la cartouche du filtre hydraulique et de procéder à la purge du circuit en suivant le processus décrit page 31.

Ces opérations doivent être effectuées par votre agent Renault.



DIMENSIONS ET POIDS (pour tracteur standard).

PNEUS Avant : 7,5/18 (R 781) - 13,6/24 (R 781-4)

Arrière : 16,9/34

LESTAGE : Avant : 1 masse ventrale - Pneumatiques 75 %
Arrière : Néant. d'eau.

	R 781	R 781-4
Hauteur à la cabine (3)	2,70 m	2,70 m
Empattement (4)	2,42 m	2,42 m
Garde au sol (6)	0,49 m	0,38 m
Voie avant (5)	1,25 à 1,85 m	1,60 m et 1,80 m
Voie arrière (5)	1,40 à 2,00 m	1,40 à 2,00 m
Largeur hors tout (2)	1,85 à 2,45 m	1,85 à 2,45 m
Longueur hors tout (1)	3,99 m	4,12 m
POIDS	3200 daN	3985 daN
dont : sur l'avant	980 daN	1665 daN
sur l'arrière	2220 daN	2300 daN
Rayon de braquage avec frein	3,50 m	4,45 m
sans frein	3,80 m	5,95 m

CARACTÉRISTIQUES

CAPACITÉS

Réservoir à combustible

Refroidissement moteur

Huile moteur :

plein après vidange sans remplacement du filtre

plein après vidange avec remplacement du filtre

Boîte pont AR et relevage

Pont AV :

Carter différentiel

Trains épicycloïdaux

(par moyeu)

Renault 781	Renault 781-4
77 l	77 l
13 l	13 l
9,5 l	10,50 l
10,25 l	11,25 l
56 l	58 l
	4,5 l
	1,5 l

MOTEUR

Type :

Refroidissement

Alésage

Course

Nombre de cylindres

Cylindrée

Régime nominal

Rapport volumétrique

Pompe d'injection

Pompe d'alimentation

Régulateur

Tarage des injecteurs

Ordre d'injection

Équipement électrique

Alternateur

MWM-
D 226-4
Eau
105
120
4
4 156 cm ³
2 350 t/mn
17,4/1
rotative
auto-régulatrice
à membrane
mécanique
180 bars
1-3-4-2
12 V
Triphasé 40 A

EMBRAYAGE

Embrayage double à commande séparée :

- par pédale pour l'avancement;
- commande à main sur planche de bord pour la prise de force.

BOÎTES DE VITESSES

Boîte de vitesses mécanique 4 vitesses synchronisées, 2 réducteurs + inverseur mécanique donnant 12 vitesses AV et 12 AR.

1 gamme extra-lente supplémentaire en option donnant 16 vitesses AV et 16 AR.

PONT ARRIÈRE

Pont arrière à double démultiplication incorporée, un dispositif permet de craboter les deux arbres de roue pour annuler l'effet du différentiel.

PONT AVANT

(renault 781-4)

Pont axial à 2 réductions :

- couple conique : 8 x 35
- réduction épicycloïdale : $\frac{18}{48} + 1$

Transmission par arbre protégé par carter tôle.

Voie : 1,60 ou 1,80 par retournement des roues.

DIRECTION

Type hydrostatique assistée.

ESSIEU AVANT

(Renault 781)

Tubulaire télescopique - 7 positions de 10 en 10.

Mini : 1,25 m - Maxi : 1,85 m.

RAPPORTS DE LA BOITE DE VITESSES		Vitesses d'avancement en Km/h à 2350 tr/mn moteur			
		PNEUS 13,6 - 38		PNEUS 16,9 - 34	
		AV	AR	AV	AR
Gamme lente	1	1,509	1,533	1,519	1,543
	2	2,408	2,446	2,464	2,462
	3	3,225	3,276	3,246	3,298
	4	4,300	4,368	4,328	4,397
Gamme Champs	1	3,346	3,399	3,368	3,422
	2	5,337	5,422	5,373	5,458
	3	7,148	7,262	7,196	7,310
	4	9,531	9,682	9,595	9,747
Gamme Route	1	8,576	8,712	8,633	8,770
	2	13,679	13,896	13,770	13,989
	3	18,320	18,611	18,442	18,735
	4	24,427	24,815	24,590	24,981

BOÎTE DE VITESSES OPTIONNELLE

RAPPORTS DE LA BOITE DE VITESSES		Vitesses d'avancement en Km/h à 2350 tr/mn moteur			
		PNEUS 13,6-38		PNEUS 16,9-34	
		AV	AR	AV	AR
Gamme extra-lente	1	0,439	0,446	0,442	0,449
	2	0,701	0,712	0,705	0,716
	3	0,938	0,953	0,945	0,960
	4	1,251	1,271	1,260	1,280
Gamme Lente	1	0,921	0,935	0,927	0,941
	2	1,469	1,492	1,478	1,502
	3	1,967	1,998	1,980	2,011
	4	2,623	2,664	2,640	2,682
Gamme Champs	1	3,346	3,399	3,368	3,422
	2	5,337	5,442	5,373	5,458
	3	7,148	7,262	7,196	7,310
	4	9,531	9,682	9,595	9,747
Gamme Route	1	8,576	8,712	8,633	8,770
	2	13,679	13,896	13,770	13,989
	3	18,320	18,611	18,442	18,735
	4	24,425	24,815	24,590	24,981

RELEVAGE « TRACTO-CONTROL »

Pompe indépendante. Débit maxi 33 litres/mn.
Débit d'utilisation réglé par régulateur automatique.
Pression : 180 ± 5 bars.
Effort de levage en bout des bielles de traction :

- mini : 2 750 daN.
- maxi : 3 650 daN.

PRISES DE FORCE

Totalement indépendante diamètre 1" 3/4,
6 cannelures.

3 régimes :

- 640 tr/mn à 2 350 tr/mn moteur ;
- 1 105 tr/mn à 2350 tr/mn moteur ;
- proportionnelle à l'avancement.

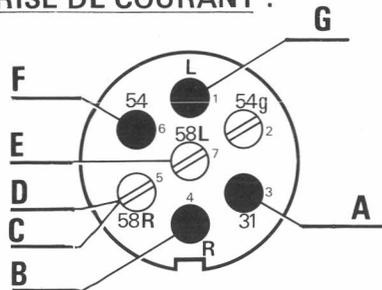
FREINS

Freins à disques à expansion extérieure sur demi-arbres de différentiel commandés mécaniquement par pédale.

Frein d'immobilisation : à main.

Freinage remorque : par valve hydraulique à commande manuelle.

PRISE DE COURANT :



- A – Masse (noir 12)
- B – Clignotant droit (marron 12)
- C – Lanterne droite (marron-jaune 12)
- D – Plaque de police (marron-jaune 12)
- E – Lanterne gauche (violet-jaune 12)
- F – Stop (rose 12)
- G – Clignotant gauche (violet 12)

Chauffage :

Sofica
 Puissance : 40 W
 Puissance débit air 3 600 cal/h
 260 m³/h.

Ventilation :

Sofica
 Puissance : 60 W
 Débit air : 350 m³/h.

équipement électrique

Utilisation	Puissance en W	Type
Projecteurs croisement route	45/40	p 45 t 41
Lanternes avant	veilleuses 5	Navette 10 × 38
	clignotants 21	p 25/1
Lanternes arrière	feux rouges et stops 21/5	p 25/2
	clignotants 21	P 25/1
Plafonnier	7	Navette 10x38
Témoin lumineux et éclairer tableau ..	4	T 8/4
Phare de travail Arrière	45	DE 41 ou BA
Eclairer plaque de police	5	R 19,5

ACCUMULATEURS

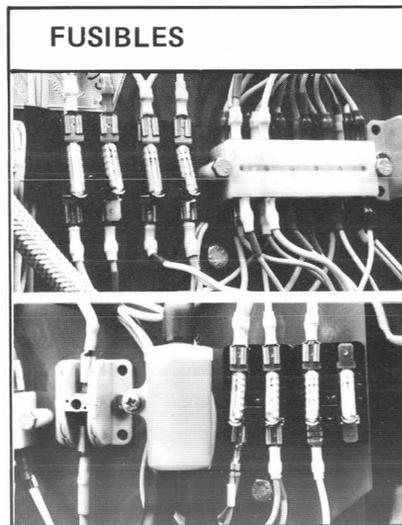
12 V 90 A/h

DEMARREUR

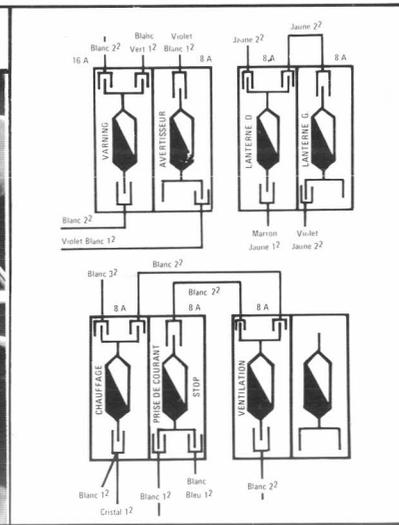
Puissance 4 CV.

ALTERNATEUR

Triphasé 34 A - 14 V.



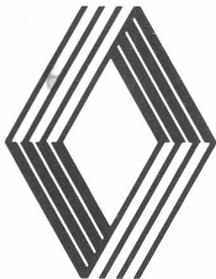
FUSIBLES



Notes personnelles.

Le constructeur se réserve d'apporter à sa production les modifications qu'il jugerait opportunes. En conséquence, cette notice d'entretien ne peut être prise comme spécification des modèles décrits. Reproduction ou traduction, même partielles, interdites sans autorisation écrite de la RÉGIE NATIONALE DES USINES RENAULT - BILLANCOURT (Hauts-de-Seine).

Imprimé en France



RENAULT motoculture

ADDITIF :

au guide d'utilisation et d'entretien
des tracteurs agricoles

ATTELAGE AUTOMATIQUE

Réf. 77 01 434 630

L'ATTELAGE AUTOMATIQUE PERMET D'ATTELER OU DE DETELER LES OUTILS A PARTIR DU POSTE DE PILOTAGE.

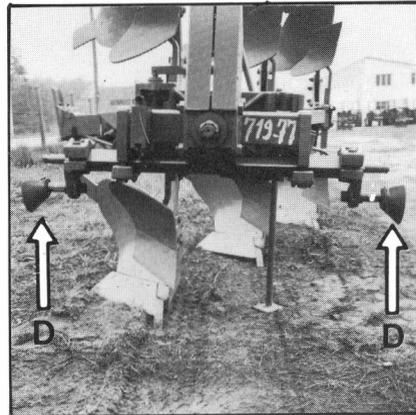
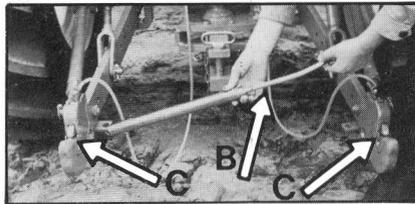
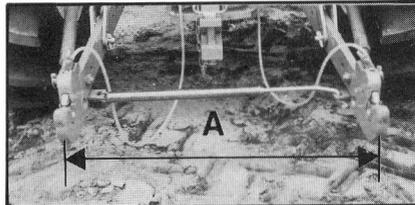
PREPARATION DU TRACTEUR ET DE L'OUTIL

En fonction de la norme d'attelage de l'outil :

- Régler l'écartement des bielles de traction (A) en agissant sur la tige (B)
- Vérifier les diamètres des embouts des bielles (en C) et les diamètres des axes d'attelage sur l'outil.

Si ces diamètres ne concordent pas :

- adapter des entretoises sur les axes d'attelage de l'outil ou
- changer les demi-coquilles sur les embouts des bielles
- Positionner sur les axes d'attelage de l'outil, les cônes de guidage (D)

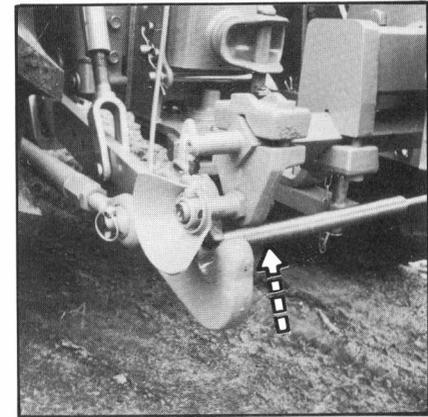


ATTELAGE DE L'OUTIL

- Amener le tracteur en position par rapport à l'outil
- Monter l'attelage (levier d'affichage de position) jusqu'au verrouillage des embouts (fig. 4)
- Abaisser l'attelage
- Enclencher l'embout de la bielle de 3^{ème} point sur l'axe d'attelage de l'outil, de la manière suivante :

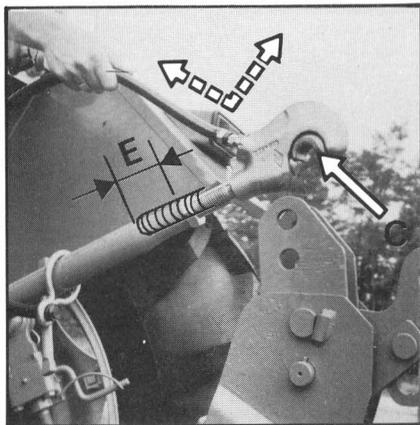
a) bielle de 3^{ème} point à vis :

- la mettre à la longueur désirée en vissant ou dévissant le corps.



Nota : Ne jamais dévisser les embouts au delà de la gorge repère.

- *S'il n'existe pas de gorge, s'assurer qu'il reste au moins 65 mm en prise dans le corps (E).*
- déverrouiller le crochet en soulevant et tirant le câble (le crochet reste en position déverrouillée).
- Poser l'embout de la bielle sur l'axe d'attelage de l'outil, le verrouillage est automatique.



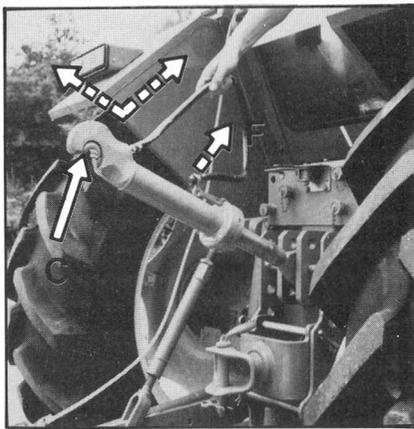
b) bielle de 3^{ème} point télescopique :

- La mettre à la longueur désirée en déverrouillant le corps (F)
- Déverrouiller le crochet en soulevant et tirant le câble
- Poser l'embout de la bielle sur l'axe d'attelage de l'outil, le verrouillage est automatique.

Régler l'attelage en respectant les consignes données dans la notice d'utilisation du tracteur.

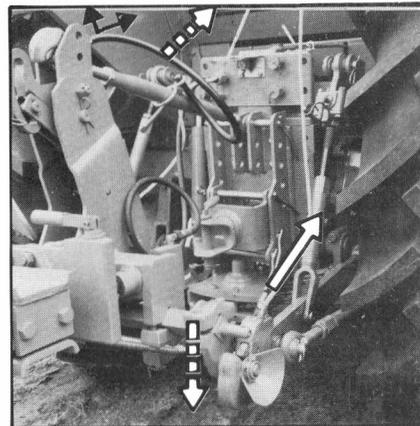
Précautions à prendre :

Avant de lever l'outil, vérifier que tous les crochets sont verrouillés.



DETELAGE DE L'OUTIL

- Poser l'outil au sol (outil stable)
- Déverrouiller l'embout de la bielle de 3^{ème} point (en soulevant et tirant le câble)
- Dégager la bielle de 3^{ème} point de l'outil
- Soulever légèrement l'outil
- Déverrouiller les crochets des bielles de traction en tirant sur le câble.
- Abaisser l'attelage jusqu'à dégager les crochets.
- Si nécessaire, débrancher flexibles hydrauliques, câbles électriques, arbre de transmission liant l'outil au tracteur

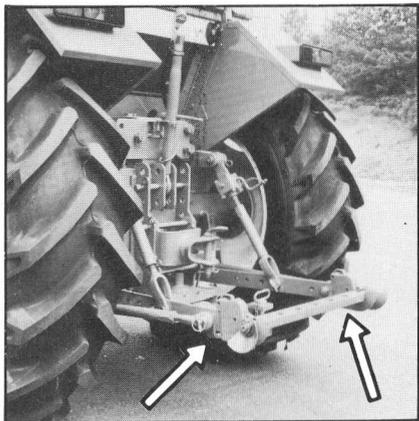


ENTRETIEN

- Les embouts d'attelage automatique doivent être régulièrement NETTOYÉS et HUILES.

Le nettoyage des crochets inférieurs s'effectue au jet d'eau, accès par une ouverture sous le crochet (fig. 8)

- La bielle de 3^{ème} point doit être maintenue verticalement, lorsqu'elle n'est pas utilisée

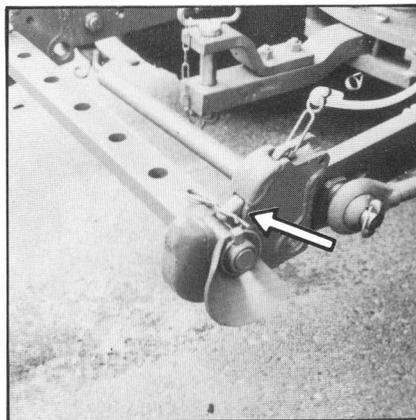


8

CAS PARTICULIERS

- Pour condamner le déverrouillage des crochets inférieurs, placer des goupilles dans les trous des verrous (fig. 9)

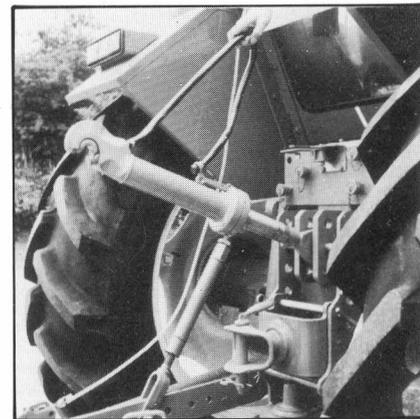
- Le câble de déverrouillage des embouts des bielles de traction doit être fixé sur le tracteur d'une façon telle qu'il ne traîne pas au sol et qu'en position basse de l'attelage il ne soit pas en tension. (fig. 10)



9

- Sur certains outils de fabrication ancienne ou spéciale, il peut y avoir interférence entre les crochets automatiques et les éléments constitutifs de l'outil, occasionnant des bridages.

Il convient alors d'apporter à l'outil des modifications appropriées (consulter votre Agent Renault Motoculture).



10



RENAULT

motoculture

LUBRIFIANTS
SMEERMIDDELEN
SCHMIERMITTEL
LUBRICANTS
LUBRIFICANTI
LUBRICANTES



Additif aux notices d'entretien tous types, annule et remplace toutes les précédentes prescriptions

Aanvulling tot de instructieboekjes alle typen, veroudert en vervangt alle voorafgaande instructies

Zusatz zu den wartungsanleitungen für alle typen, annulliert und ersetzt alle vorherigen empfehlungen

Supplément to maintenance booklets for all types, supersedes all preceding instructions

Additivo alle consegne di manutenzione di ogni tipo, annulla e sostituisce tutte le preconizzazioni precedenti

Aditivo a los manuales de conservacion todos los tipos, anula y sustituye todas las consignas anteriores





EMPLOYER EXCLUSIVEMENT LES LUBRIFIANTS PRECONISES

Gebruik uitsluitend de aanbevolen smeermiddelen
 Verwenden sie ausschliesslich die empfohlenen schmiermittel
 Use only the recommended lubricants
 Impiegare esclusivamente i lubrificanti raccomandati
 Emplear exclusivamente los lubricantes preconizados



R 851 . R 851-4 . R 1451-4

TRACTORELF ST3

Tous types . Alle typen .
 All types . Tutti tipi .
 Todos tipos .

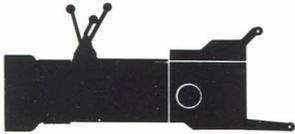
Multifonctionnelle . Mehrzwecköl . Multifunctionaal
 Multi-purpose . Multifunzionale . Multifunctional

ELF TRACTORENAULT T 2

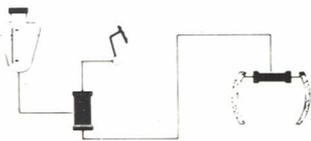
ou, oder, of, or, o

TRACTORELF ST3

ou huile multifonctionnelle correspondant aux normes
 oder mehrzwecköl entsprechend den normen
 of multifunctional-olie overeenkomstig met de normen
 or multipurpose oil corresponding to standards
 o olio multifunzionale corrispondente alle norme
 o aceite multifuncional correspondiente a las normas



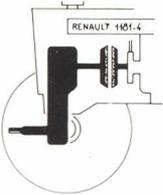
Tous types . Alle typen .
 All types . Tutti tipi .
 Todos tipos .



R 891 . R 891-4 . R 921*
 R 921-4* . R 981 . R 981-4 .
 R 1181-4 . R 1451-4 .

- MIL-L 2104B - API CC - SAE 15W 30 et, und, en, e, y
 MIL-L 2105 - API GL4, pour, für, voor, for, per, por
 ELF TRACTORENAULT T2.

- MIL-L 2104C - API CD - SAE 15W 30 et, und, en, e, y
 MIL-L 2105 - API GL4, pour, für, voor, for, per, por
 TRACTORELF ST3



R 891-4 . R 921-4*
 R 981-4 . R 1181-4.

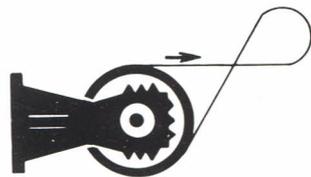


R 460S.R 480S.R 551-4.R 651-4
 R 751-4 . R781-4 . R 851-4
 R 891-4 . R 981-4 . R 1181-4 .
 R 1451-4.

TRANSELF

type - typ - tipo

B 80 W/90



R 50S . R 60S . R 70S . R 80S
 R 351M.R 421M.R 461M.R 461
 R 551 . R 551-4 . R 651 . R 652
 R 651-4 .

TRANSELF

type - typ - tipo

B 85 W/140

MIL-L 2105 C

RENAULT motoculture

* Spécial allemagne
 Spezial für Deutschland
 Speciaal Duitsland
 Particular to Germany
 Speciale Allemagna
 Especial para Alemania

JUIN 1979

REF. 7701434 629